

Chronique des fouilles archéologiques 2013

Pierre Blanc
Hugo Amoroso
Aurélie Schenk
Laurent Francey

Avant-propos

Surveillances négatives de travaux de terrassement, relevé partiel des parements d'une portion du mur d'enceinte, documentation en tranchée étroite de maçonneries en grande partie récupérées dans l'emprise du palais de *Derrière la Tour*, prélèvement de fragments d'architecture et de meules en bordure de champ, récolte de quelques monnaies et fibules en prospection, la liste des petites interventions menées en 2013, sans être véritablement longue, n'en est pas moins fastidieuse. S'il faut bien reconnaître qu'elles ne laisseront pas de traces notables dans l'histoire des recherches menées sur le site, on aurait toutefois tort de négliger de telles opérations, réalisées le plus souvent rapidement et à peu de frais. Découvertes en 2012 dans des circonstances analogues, les stèles funéraires des deux légionnaires de la *Legio Prima Adiutrix* morts à Avenches vers 70 ap. J.-C. sont là pour nous le rappeler.

Hormis l'observation d'une série de structures en fosses au pied de la colline d'Avenches côté gare (fig. 1), la mise au jour des restes d'un large escalier dans l'un des vomitoires du théâtre (fig. 2) et la fouille, très superficielle, d'une nouvelle parcelle du quartier résidentiel du *Pâquier-aux-Oies* sur la commune de Faoug (fig. 3), on retiendra avant tout de l'année 2013 les résultats obtenus lors de l'exploration d'un nouveau secteur de l'*insula* 15 (fig. 4), proche du centre d'*Aventicum*, où d'anciennes fouilles laissaient présager la présence de vestiges remontant aux premières années d'occupation du site. En 1979, les restes de constructions en bois datées par la dendrochronologie d'environ 8 ap. J.-C. y étaient en effet apparus relativement bien conservés. Avec quelques autres éléments provenant de quartiers voisins, en particulier de l'*insula* 20, fouillée en 1996, ces premiers aménagements faisaient alors figure de référence pour l'implantation d'une trame urbaine orthogonale structurant la ville naissante peu avant le règne de l'empereur Tibère. L'établissement des installations portuaires sur les rives du lac de Morat en



5/6 ap. J.-C. s'inscrivait d'ailleurs dans une même logique, l'acheminement par voie d'eau des matériaux de construction s'avérant indispensable à la mise en œuvre d'un projet de cette ampleur.

Fig. 1
Chantier en cours à l'Avenue du Général Guisan 13 (2013.05).



Fig. 2

Le dégagement encore très partiel des dalles de grès constituant les premières marches de l'escalier qui équipait l'un des couloirs d'accès aux gradins du théâtre (2013.02).

Si elles ont également livré les vestiges d'habitations en terre et bois de la fin de l'époque augustéenne (date d'abattage des arbres employés 12/13 ap. J.-C.), les investigations menées cette année dans l'*insula* 15 ont surtout démontré que

le quadrillage de rues déterminant le plan des *insulae* a sans doute été tracé à une date plus ancienne que celle admise jusqu'alors, puisque remontant aux quinze dernières années du 1^{er} s. av. J.-C.



Fig. 3

L'une des parcelles en cours de fouille du quartier résidentiel du Pâquier-aux-Oies à Faoug (2013.04 et 06).

**Fig. 4**

Le chantier de fouilles de l'insula 15 a été le lieu de tournage de plusieurs séquences d'un film en 3D consacré à Avenches (2013.08).

Déjà relevé dans l'insula 20, un horizon d'occupation des quartiers d'habitat antérieur à notre ère et contemporain des sanctuaires *extra muros* d'En Chaplix prend forme peu à peu, chaînon manquant entre les structures funéraires et d'habitat de la fin de la période de La Tène repérées aux abords de la colline d'Avenches et les édifices publics dont la ville romaine se pare sous le règne de Tibère, une ou deux générations plus tard.

Les circonstances et les mécanismes qui ont présidé à la naissance de la capitale des Helvètes et resteront pour longtemps encore un axe de recherche à privilégier sur le terrain. À moins d'une trouvaille épigraphique exceptionnelle, nous ne pourrions sans doute jamais fixer la date exacte de cette fondation, quand bien même se préparent, pour 2015, des festivités commémorant les 2000 ans d'Avenches. Mais finalement peu importe : Rome ne s'est pas faite en un jour. Avenches non plus.

Pierre Blanc, responsable des fouilles

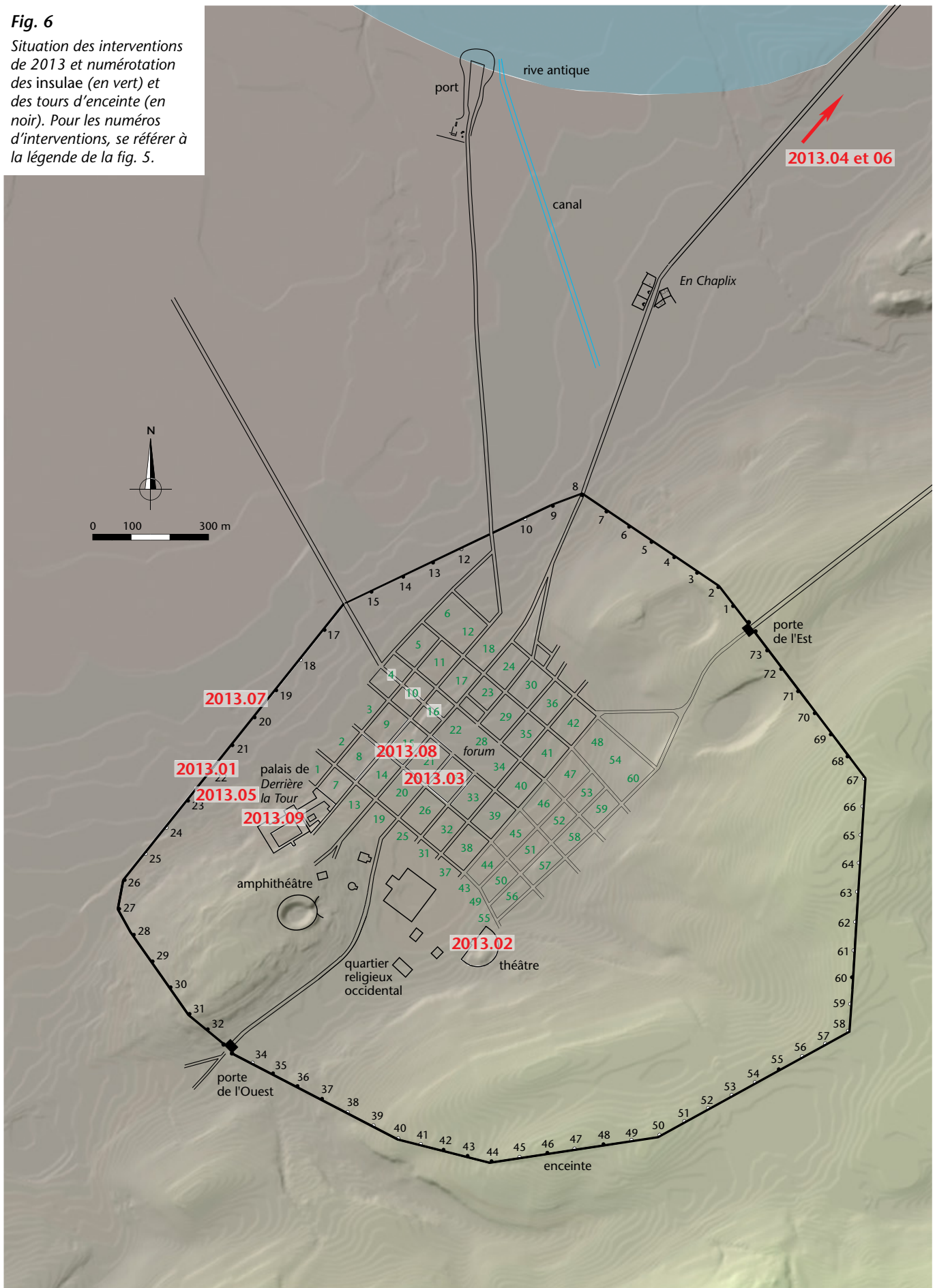


Fig. 5
Situation des interventions de 2013.

| | | | |
|---------------|---|---------|---|
| 2013.01 | <i>Chemin du Milieu 2</i> | 2013.07 | <i>En Pré Vert – Derrière les Murs / Mur d'enceinte</i> |
| 2013.02 | <i>Théâtre</i> | 2013.08 | <i>Route de Berne 13 / Insula 15</i> |
| 2013.03 | <i>Route de Berne 10 / Insulae 20-21-27</i> | 2013.09 | <i>Rue du Pavé / Palais de Derrière la Tour</i> |
| 2013.04 et 06 | <i>Faug / Pâquier-aux-Oies</i> | | |
| 2013.05 | <i>Av. Général Guisan 13</i> | | |

Fig. 6

Situation des interventions de 2013 et numérotation des insulae (en vert) et des tours d'enceinte (en noir). Pour les numéros d'interventions, se référer à la légende de la fig. 5.



CN 1185, 569590 /192625
Altitude env. 438 m
Chemin du Milieu 2
Parcelle 11
Carré K 7

2013.01 – Chemin du Milieu 2 - Garage du Centre

Suivi de travaux de terrassement. 19 février 2013.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk.

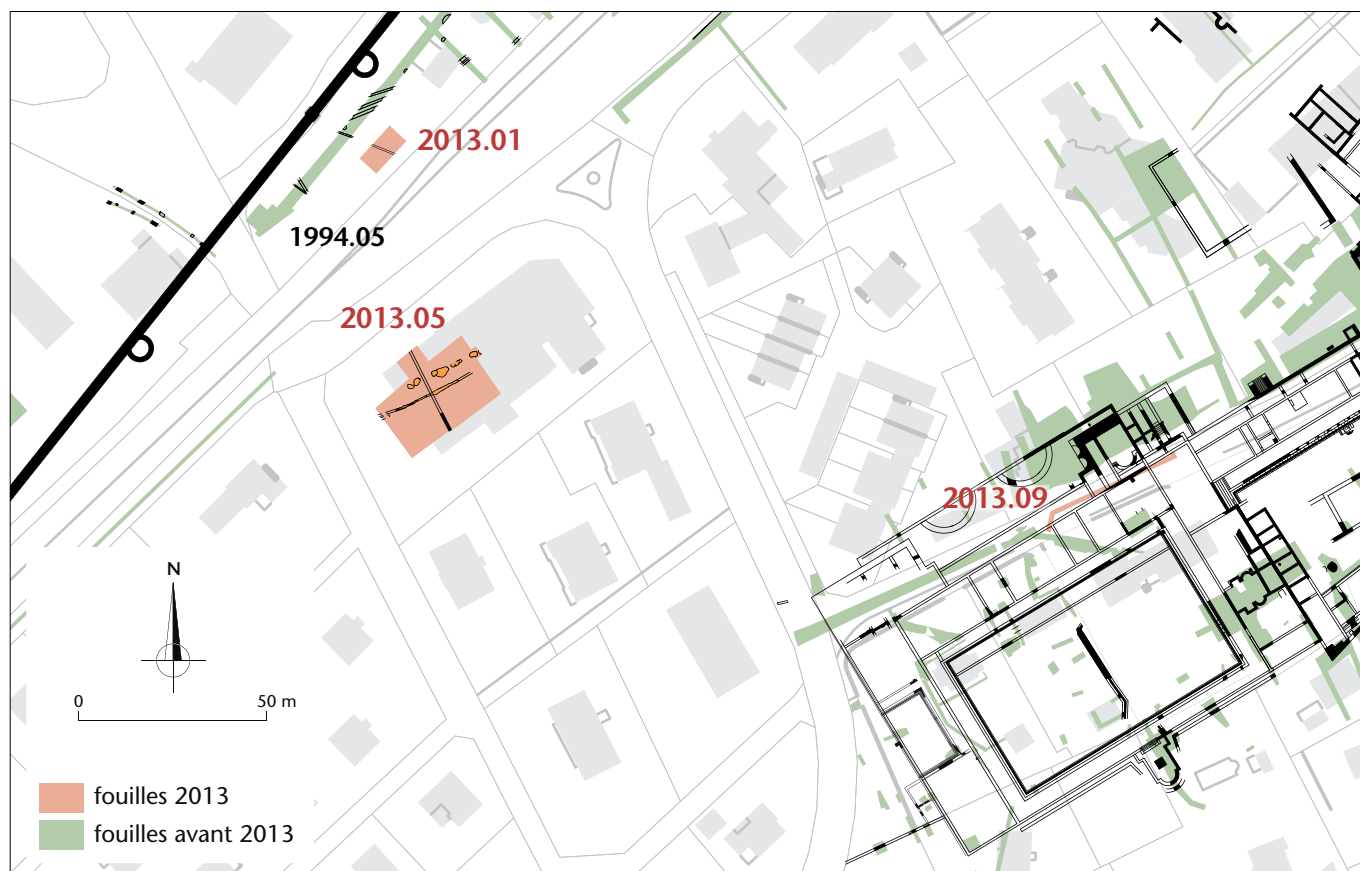


Fig. 7

2013.01. Chemin du Milieu 2. Plan de situation de la surface décapée en 2013 (2013.01) avec indication des structures en creux relevées en 1994 (1994.05). Situation des fouilles Av. Général Guisan 13 (2013.05) et Rue du Pavé 4 (2013.09).

Un suivi des terrassements liés à la construction d'un pavillon d'exposition de voitures à une quinzaine de mètres de l'enceinte romaine (fig. 7) a été motivé par la présence dans ce secteur *intra muros* de différents aménagements repérés lors d'une précédente intervention.

En 1994 en effet, une série de sondages préliminaires avaient été ouverts sur la même parcelle préalablement à la construction du garage automobile du Centre¹. Le décapage du couvert végétal n'avait révélé aucun vestige maçonné mais quelques fosses avaient été repérées. Elles étaient associées à des niveaux d'occupation qui avaient livré un rare mobilier céramique attribué sans plus de précision au I^{er} s. de notre ère.

Plusieurs fossés étroits et longilignes interprétés comme des drains avaient également été observés à cette occasion. Attribués pour certains à l'époque romaine, ils visaient sans doute à assainir ce secteur humide, voire marécageux, dont témoigne encore la nature tourbeuse du sous-sol.

Portant sur une surface de 130 m² et pratiqués à une profondeur de 1 m (fig. 8), les travaux de cette année ont uniquement permis d'observer le prolongement vers le sud-est de l'un de ces drains. Aucun mobilier archéologique ne lui était associé.



Fig. 8

2013.01. Chemin du Milieu 2. Travaux de décapages en cours.

P. Blanc

¹ Chronique archéologique 1994, BPA 36, 1994, p. 139-140.

2013.02 – Théâtre

CN 1185, 570255 / 192175
 Altitude 455 m
 Théâtre romain (TRA)
 Parcelle 2787
 Carré L 19

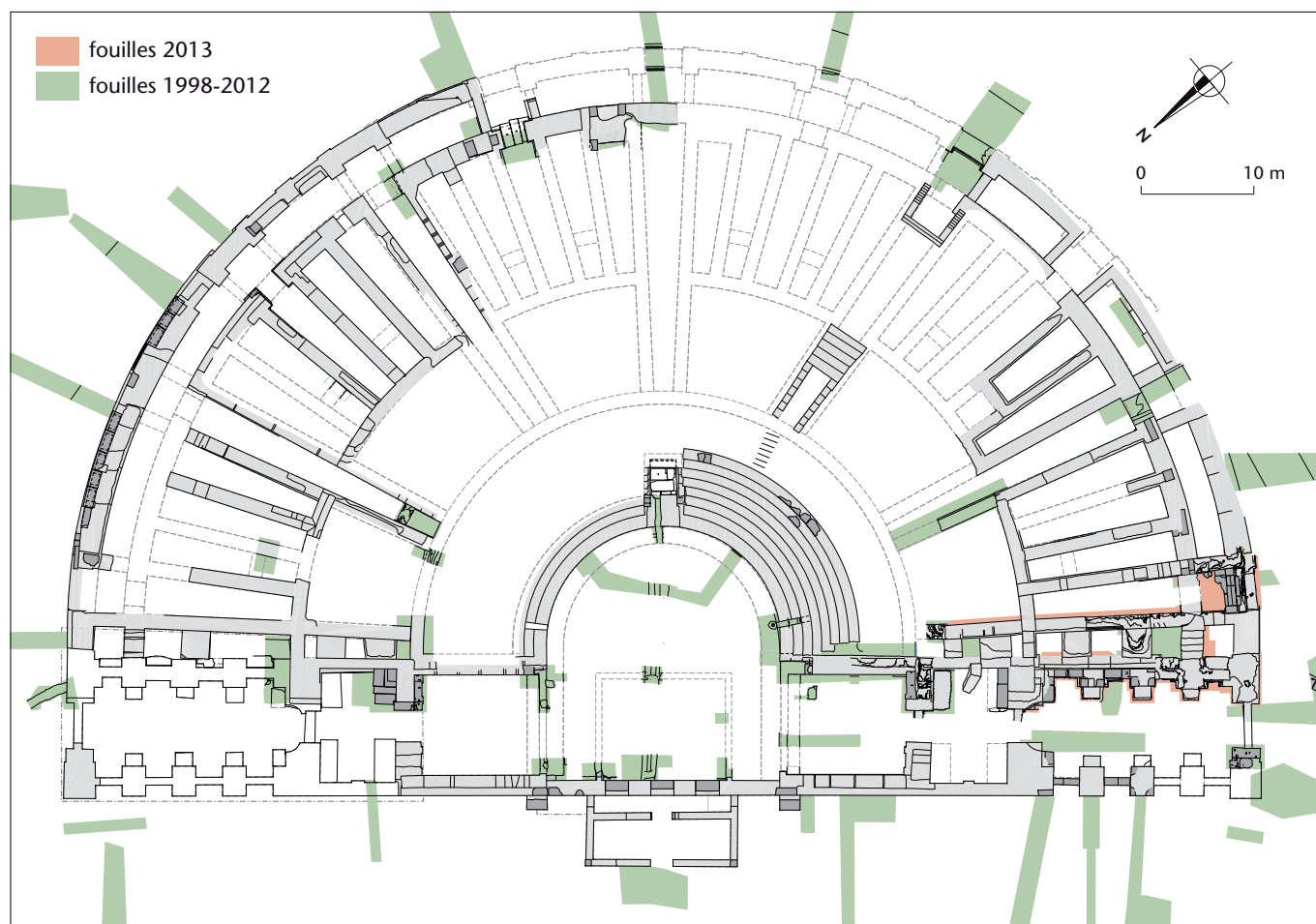
Théâtre.

Sondages, dégagement des vestiges et relevé avant restauration. Avril-septembre 2013.

Ensembles MRA: 13/15881-15884, 15890: céramique, faune, métal, verre, architecture.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, E. Rubin.

Inventaire et étude du mobilier: D. Castella (céramique), A. Duvauchelle (métal).



La poursuite des travaux de restauration entrepris en 2012 par le Laboratoire de conservation-restauration du SMRA dans le secteur de l'aditus sud-ouest du théâtre antique a une nouvelle fois permis de documenter une partie des maçonneries originales de l'édifice. Pour orienter certains aspects de ces travaux, des tranchées étroites ont en effet été ponctuellement ouvertes à la base de plusieurs segments de murs afin d'en observer les assises de fondation (fig. 9). Cette campagne a également été l'occasion de dégager entièrement le soubassement, dissimulé par

le seul couvert végétal, des bases maçonnées situées à l'angle sud-ouest de l'entrée de cet aditus (fig. 10)². Peu abondant, le mobilier céramique mis au jour ne comprend que quelques fragments romains des II^e et III^e s., associés à des tessons d'époque moderne. S'y ajoutent quatre fragments de plomb dont deux appartenant à des scelllements.

Des investigations plus conséquentes ont été menées dans l'emprise du premier couloir d'accès à la cavea du théâtre depuis l'ouest (vomitorium 11) suite à la dérestauration de son mur de limite nord M 82 (fig. 10). L'hypothèse d'un escalier équipant cet espace s'est en effet imposée avec la mise en évidence, sur le parement intérieur de ce mur, d'un ressaut de fondation marqué de décrochements successifs impliquant un niveau de circulation à forte déclivité (fig. 11). Supposition confirmée par deux documents datés de 1867³ figurant les six ou sept marches

Fig. 9

2013.02. Théâtre. Situation des sondages effectués en 2013.

² Cf. *supra*, Th. Hufschmid, avec des contributions de N. Terrapon, *Denkmäler und Ruinengelände – Arbeiten im Jahre 2013. Le site et les monuments en 2013*, p. 222-239.

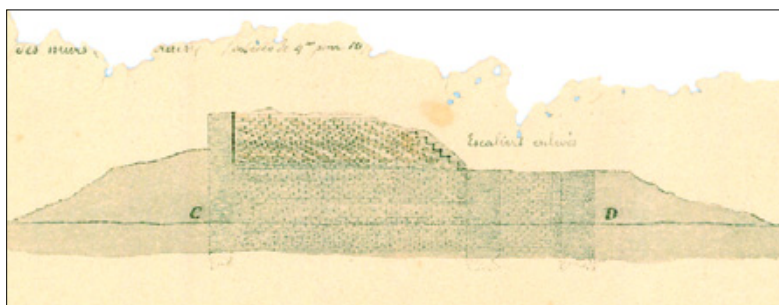
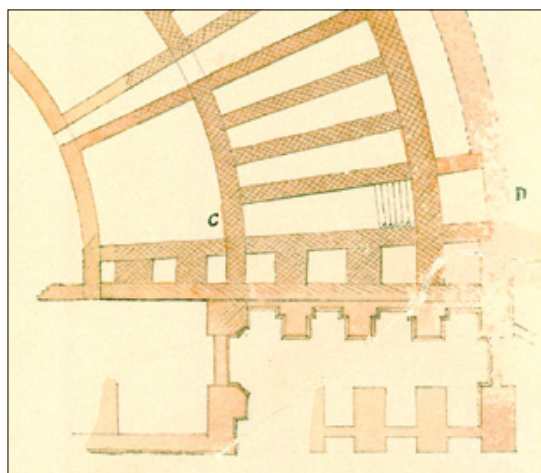
³ Archives MRA 1867/001 et 1867/002.



Fig. 10
 2013.02. Théâtre. Extrait
 du plan détaillé des vestiges
 maçonnés relevés en partie en
 2013 à la hauteur de l'aditus
 sud-ouest du théâtre.



Fig. 11
 2013.02. Théâtre.
 Vomitorium 11. Détail du
 ressaut de fondation du
 parement intérieur de M 82.



inférieures d'un escalier «en pierres de taille» démantelé, semble-t-il, lors des travaux de récupération des pierres à bâtir menés dans ce secteur en hiver 1846/1847 (fig. 12)⁴. Ces observations ont motivé une extension des fouilles dans la partie inférieure du vomitoire dans l'espoir d'y trouver encore quelques traces de cet aménagement (fig. 2). Il s'est agi tout d'abord d'identifier deux dalles partiellement visibles dans l'espace existant entre les deux murs périphériques M 11 et M 22 (fig. 10). Alors que l'une, en calcaire jaune, n'était qu'un élément rapporté d'époque sans doute récente, la seconde s'est révélée faire partie

d'un dispositif d'entrée en grand appareil encadrant les trois premières marches encore en place de l'escalier à la hauteur du mur périphérique externe du théâtre (fig. 13). Bien que les blocs de grès mis en œuvre dans cette partie de l'édifice ont été en grande partie récupérés, peut-être déjà à l'époque romaine, leurs empreintes dans les épaisses maçonneries leur servant de fondation apportent, avec les quelques dalles conservées *in situ* de l'escalier, de précieux éléments de réflexion concernant aussi bien le mode d'accès aux gradins de la *cavea* que les circulations à l'extérieur de l'édifice⁵.

Fig. 12

2013.02. Théâtre. Plan et coupe de l'escalier du vomitorium 11 sur le plan relevé par Auguste Rosset en 1867 (MRA 1867/002).

P. Blanc

Fig. 13

2013.02. Théâtre. Les vestiges de l'escalier du vomitorium 11.



4 Les références à ces travaux ont toutes été listées par G. Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte* (CAR 114; *Aventicum XV*), Lausanne, 2009, § TRA 1847, p. 254.

5 Cf. la description et l'analyse architectonique de ces éléments par Th. Hufschmid, *op. cit.* n. 2.

CN 1185, 570635 / 192616
 Altitude 450 m
 Route de Berne 13
 Insulae 20, 21, 27
 Parcelles 2762, 4519
 Carrés N-O 13

2013.03 – Route de Berne 13 / *insulae* 20, 21, 27

Prospection. Avril 2013.

Ensembles MRA: 13/15866, 15876: monnaies, métal, architecture.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey.

Inventaire et étude du mobilier: A. Duvauchelle (métal).



Fig. 14

2013.03. Route de Berne 13/
insulae 20, 21, 27. Extrait
 du plan archéologique.
 Localisation des tranchées
 effectuées en 2013 et situation
 des fouilles de l'*insula* 15.

- fouilles 2013
- fouilles avant 2013

Fig. 15

2013.03. Route de Berne 13/
insulae 20, 21, 27. Fibule
 émaillée en bronze de type
 Riha 7.13. Inv. 13/15866-04.



L'implantation d'un système d'irrigation peu profond (env. 50 cm) destiné à alimenter un verger de jeunes noyers a été l'occasion de mener une prospection de surface sur une parcelle s'étendant sur les *insulae* 21 et 27, à proximité du forum (fig. 14). Plusieurs objets métalliques⁶ couvrant une très large fourchette chronologique, soit de l'Antiquité à nos jours, ont ainsi été recueillis dont deux monnaies en bronze, une clochette en bronze et une petite fibule émaillée (fig. 15).

⁶ Bronze (5 NMI, 56,2 g), plomb (5 NMI, 422,7 g) et fer (13 NMI, 198,5 g).

**Fig. 16**

2013.03. Route de Berne 13/ insulae 20, 21, 27. Meule et divers éléments d'architecture entreposés au pied d'une cabane de jardin.

Parmi les pierres ramassées alentour et entassées au pied d'un cabanon de jardin par les propriétaires successifs figuraient diverses pièces d'architecture dont des débris de chapiteaux et de colonne en calcaire blanc, un fragment de bassin en basalte, ainsi que deux meules intactes en grès coquillier (fig. 16). D'autres éléments architecturaux de plus grandes dimensions (des blocs rectangulaires et plusieurs chapiteaux

de grès très détériorés, ainsi qu'un chapiteau corinthien en calcaire blanc) ont encore été repérés dans les jardins de la maison d'habitation occupant la parcelle voisine (4519) où ils servent aujourd'hui d'ornementation.

Une partie de ces objets a été récupérée pour documentation et intégration aux collections du Musée.

A. Schenk

CN 1185, 571 418 / 194 690
 Altitude 432 m
 Faoug
 Pâquier-aux-Oies
 Parcelles 680, 683, 684, 685,
 687, 689

2013.04 et 2013.06 – Faoug / Pâquier-aux-Oies

Voirie, habitat?, lieu de culte?

Fouilles préventives. Mai, juin, août, novembre 2013.

Ensembles MRA: 13: céramique, faune, métal, monnaies, architecture.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey; D. Maroelli.

Inventaire et étude du mobilier: C. Brunetti (céramique), A. Duvauchelle (métal), I. Liggi Asperoni (monnaies).

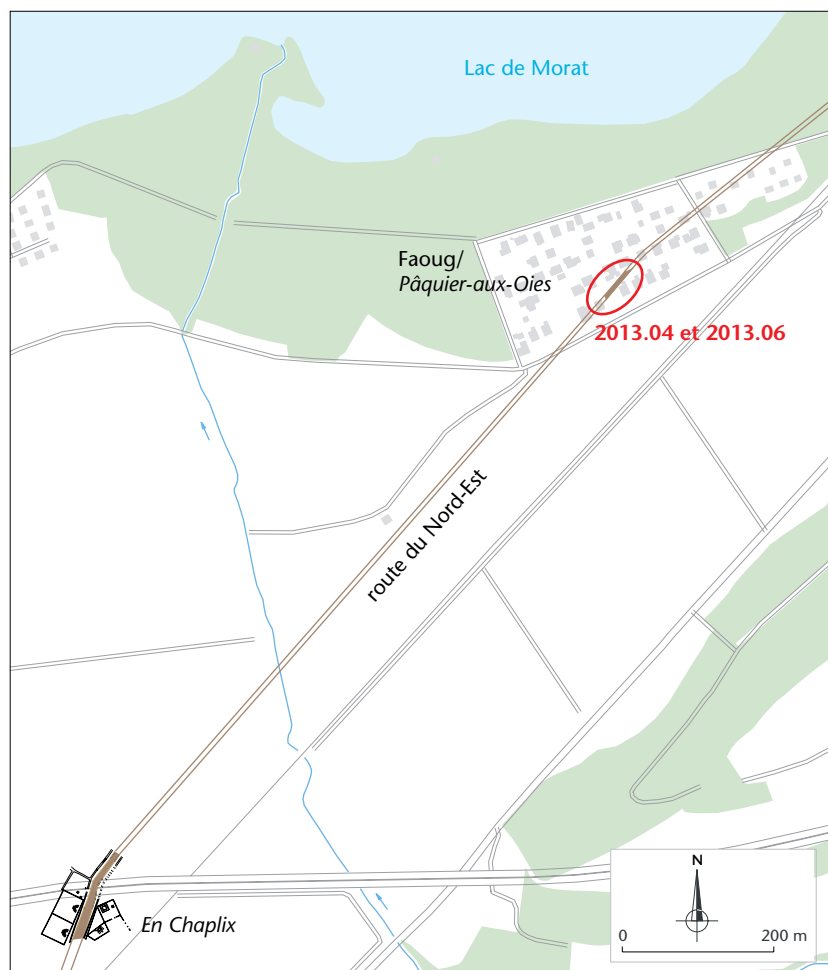


Fig. 17
 2013.04 et 06. Faoug / Pâquier-aux-Oies. Situation générale et restitution du tracé de la route du Nord-Est depuis le site d'En Chaplix.

La construction de six villas dans un quartier résidentiel en construction au lieu-dit Pâquier-aux-Oies (commune de Faoug), a entraîné plusieurs opérations de fouilles réalisées alternativement par la Fondation Pro Aventico et la société Archeodunum SA sur mandat de l'Archéologie cantonale⁷. Ces interventions font suite à celles déjà menées en 2008 et en 2011⁸ dans ce secteur que traverse la chaussée romaine dite du Nord-Est provenant d'Avenches, distante de 1,5 km (fig. 17).

Limitées à la stricte emprise des terrassements en surface et en profondeur, ces investigations n'ont pas bénéficié des conditions nécessaires à l'établissement d'une documentation de fouille exhaustive. Enfouis par endroit sous à peine 25 cm de couvert végétal, les vestiges étaient en outre dans l'ensemble fortement arasés. Les parcelles

investiguées (fig. 18) se situaient toutes sur le tracé ou en bordure immédiate de la voie antique. Celle-ci est apparue sous la forme d'une chape compacte de gravier, d'une épaisseur conservée n'excédant pas 20 cm, qui reposait par endroit sur un radier de boulets, de moellons de calcaire jaune et de débris de tegulae (fig. 19). Large de 6 m et de profil bombé afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie, elle est associée à des fossés drainants larges d'environ 1,50 m et aménagés de part et d'autre à 2 m des bords de voie. Curé à plusieurs reprises, le fossé situé côté lac, soit au nord, atteint une profondeur de 40 cm (fig. 20). Il présente des bords évasés et un fond arrondi tout comme celui observé au sud de la chaussée, profond quant à lui de 60 cm.

La densité de l'occupation aux abords de la chaussée varie d'une parcelle à l'autre, différence que l'on doit sans doute au caractère parfois superficiel et limité des fouilles mises en œuvre⁹. Cette fréquentation des lieux se manifeste par la présence d'aires empierrées, de niveaux d'épandage de tuiles et de céramiques et de diverses fosses et trous de poteaux, autant d'éléments pouvant être associés à des constructions légères. Ces aménagements ne suffisent toutefois pas en eux mêmes à caractériser la nature de cette occupation. Un premier inventaire du mobilier métallique révèle par contre, et en toute logique, une bonne représentation d'objets en relation avec les transports – plusieurs fragments d'hipposandales, différents cerclages, dont assurément un de moyeu, une clavette d'essieu en fer, un crochet de jouquet en fer, un anneau passe-guides

⁷ Cette chronique se fonde en grande partie sur les rapports finaux établis par D. Maroelli, Archeodunum SA, pour les parcelles 680, 683-684-685 et 689. Voir également D. Maroelli, Faoug VD, Pâquier-aux-Oies, parcelles 683-684-685-689, Chronique archéologique 2013, Époque romaine, AAS 97, 2014, p. 228.

⁸ Chronique des fouilles archéologiques, BPA 50, 2008, p. 268-269 (2008.06) et BPA 53, 2011, p. 189-191 (2011.10, parcelle 674).

⁹ Sur certaines parcelles, le décapage des couches supérieures n'a pas pu faire l'objet d'un suivi archéologique, nous privant ainsi de précieuses informations.

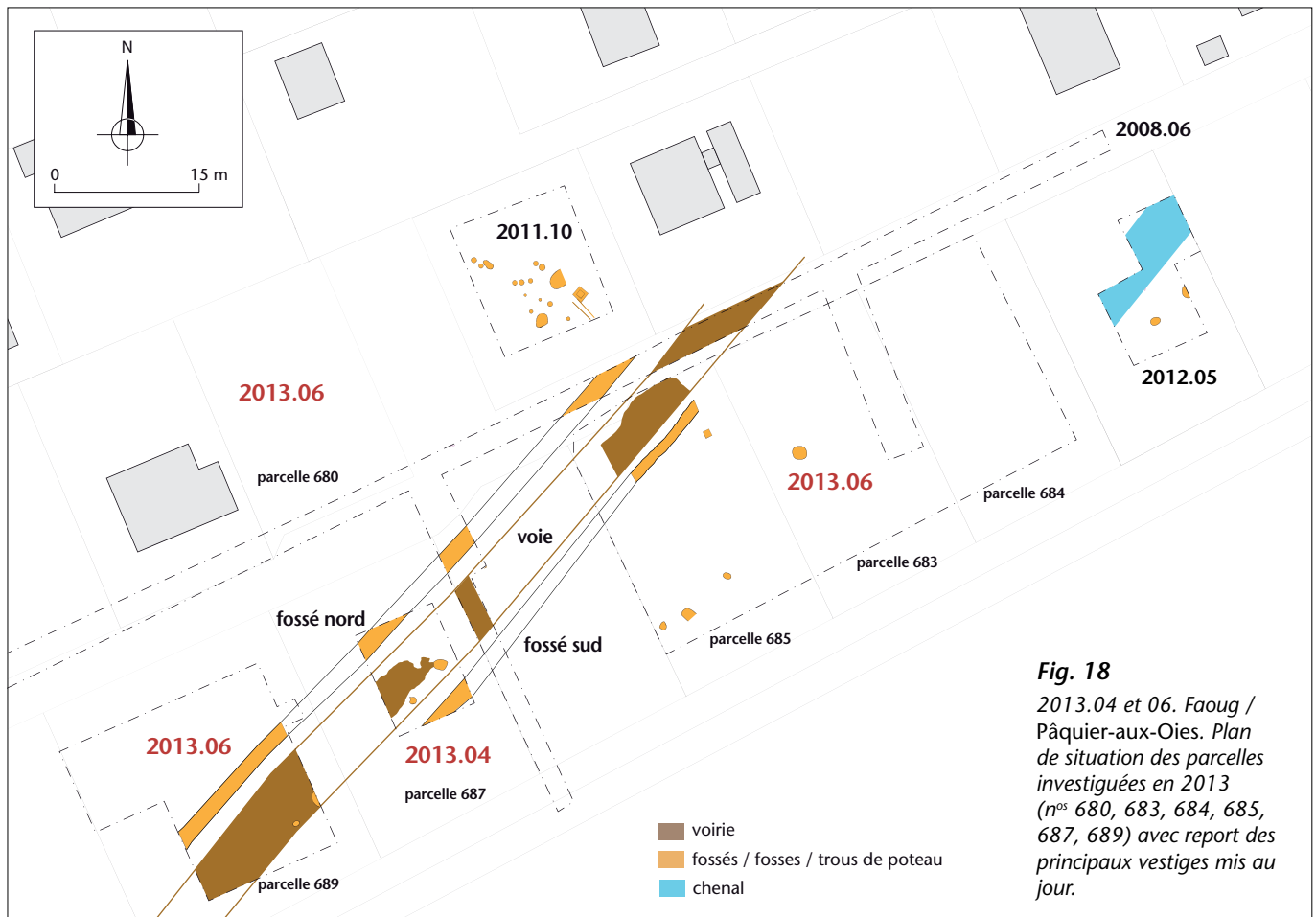


Fig. 18
2013.04 et 06. Faoug / Pâquier-aux-Oies. Plan de situation des parcelles investiguées en 2013 (nos 680, 683, 684, 685, 687, 689) avec report des principaux vestiges mis au jour.

en bronze (fig. 21) –, ainsi qu'une clochette, une applique de courroie et deux boutons à rivet en alliage cuivreux, dont l'un émaillé à l'origine, généralement attribués aux *militaria*. Un petit autel miniature en calcaire blanc réemployé comme élément de calage dans un trou de poteau mérite lui aussi d'être signalé (fig. 22). Le nombre relativement important des monnaies mises au jour (2 monnaies d'époque celtique¹⁰, 22 pièces romaines) pourrait quant à lui évoquer des activités commerciales en relation avec des installations portuaires proches¹¹.

Sur la foi du mobilier céramique et numismatique recueilli, c'est au cours des deux premiers siècles de notre ère que ces activités se seraient développées sur une voie de communication dont l'établissement le long des rives du lac de

Morat pourrait être antérieure à l'époque romaine, comme le suggèrent les deux monnaies d'époque celtique mises au jour.

P. Blanc

Fig. 19
2013.04 et 06. Faoug / Pâquier-aux-Oies. Niveau d'apparition de la chaussée décapée dans la parcelle 689.



10 Inv. 13/15938-01: quinaire, type Ninno, sanglier / Mauc., 2^e au 3^e quart du I^{er} s. av. J.-C., Suisse septentrionale et occidentale; Inv. 13/15917-01, potin leuque, II^e-I^{er} s. av. J.-C. Gaule centrale (est).

11 Des alignements de pilotis associés à du mobilier romain sont d'ailleurs signalés à l'est de l'embouchure actuelle du Chandon: D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne, 1927, p. 168.

Fig. 20

2013.04 et 06. Faoug /
Pâquier-aux-Oies. Vue en
coupe du fossé latéral nord
de la chaussée traversant la
parcelle 689.



Fig. 21 (à g.)

2013.04 et 06. Faoug /
Pâquier-aux-Oies. Passe-
guide en bronze. Hauteur
62 mm, diamètre 50 mm.
Inv. 13/15931-01.



Fig. 22 (à dr.)

2013.04 et 06. Faoug /
Pâquier-aux-Oies.
Autel votif miniature en
calcaire. Hauteur 17 cm.
Inv. 13/15904-02.



2013.05 – Av. Général Guisan 13

| |
|-------------------------|
| CN 1185, 569620 /192570 |
| Altitude 437,50 m |
| Av. Général Guisan 13 |
| Parcelle 1864 |
| Carré K 8 |

Suivi de travaux de terrassement, fouille. 13-18 juin 2013.

Ensembles MRA: 13/15877-15880, 15885: céramique, faune, métal, silex, anthropologie.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, P. Blanc.

Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan (céramique), A. Duvauchelle (métal).

Plusieurs structures archéologiques (fosses, fossé et mur) ont été documentées lors des travaux de terrassements réalisés sur une surface d'env. 400 m² pour la construction d'un immeuble locatif à l'emplacement de dépôts désaffectés (Moderna SA), à l'angle de l'avenue du Général Guisan et de la place de la Gare (fig. 7).

Dans ce secteur situé au pied du versant nord-ouest de la colline d'Avenches, la stratigraphie du sous-sol s'est révélée assez sommaire: les remblais de construction des anciennes halles et le couvert végétal des jardins potagers qui les entouraient scellaient une couche de démolition d'env. 40 cm d'épaisseur contenant des moellons de calcaire jaune et blanc et quelques éléments de mobilier d'époque romaine (débris d'*imbrices* et de *tegulae*, tessons de céramique, os animaux)¹². Ce niveau d'abandon, plus marqué aux abords du mur traversant le secteur, surmontait un important dépôt de limons brun clair accumulés par colluvionnement sur une épaisseur de 30 à 50 cm et qui couvrait l'ensemble des structures en creux observées. Celles-ci ont été implantées à la cote moyenne de 437,50 m dans une seconde strate de matériaux stériles, associée en de rares endroits à des lentilles à matrice plus organique et qui marquait la transition avec les sables fluvio-glaciaires grisâtres dont est ici constitué le substrat naturel (fig. 23).

De forme oblongue ou subcirculaire, les fosses étaient de dimensions relativement importantes (jusqu'à 3,50 m de longueur pour un diamètre minimal de 1,50 m) (fig. 24). Partiellement arasées par les travaux de décapage mécanique, elles n'étaient profondes que d'une quarantaine de centimètres. Leur comblement était constitué de sédiments sablo-limoneux gris beige très compacts et homogènes contenant de rares esquilles charbonneuses. Leur fond en forme de cuvette était tapissé d'un lit de gravier (fig. 25). Seule l'une de ces fosses (fig. 24, St 1) a livré du mobilier archéologique sous forme de quelques tessons de céramique grise grossière trop peu caractéristique pour être datée.



Ces structures formaient un alignement d'orientation sud-ouest/nord-est se prolongeant de part et d'autre de la surface fouillée. Elles étaient associées à un étroit fossé rectiligne, de tracé parallèle, relevé à 4 m de distance côté sud (fig. 24, St 5). Son fond irrégulier ne présentait aucun pendage particulier. Profond d'une soixantaine de centimètres, mais fortement arasé lui aussi, il avait un comblement identique à celui des structures voisines. Seuls de rares tessons de céramique grise non datable y ont été prélevés.

Au sein de ce remplissage est apparue une petite concentration de galets et de mobilier archéologique (fig. 24, St 7) comprenant, outre

Fig. 23

2013.05. Avenue Général Guisan 13. Vue d'ensemble du secteur fouillé. Au centre de l'image, la trace rectiligne de l'étroit fossé St 5.

¹² Hors contexte, le mobilier métallique de cette intervention comprend du plomb (1 NMI, 13,8 g) et du fer (3 NMI, 55,1 g). La seule pièce identifiable est une alêne en fer (Inv. 15885-03).

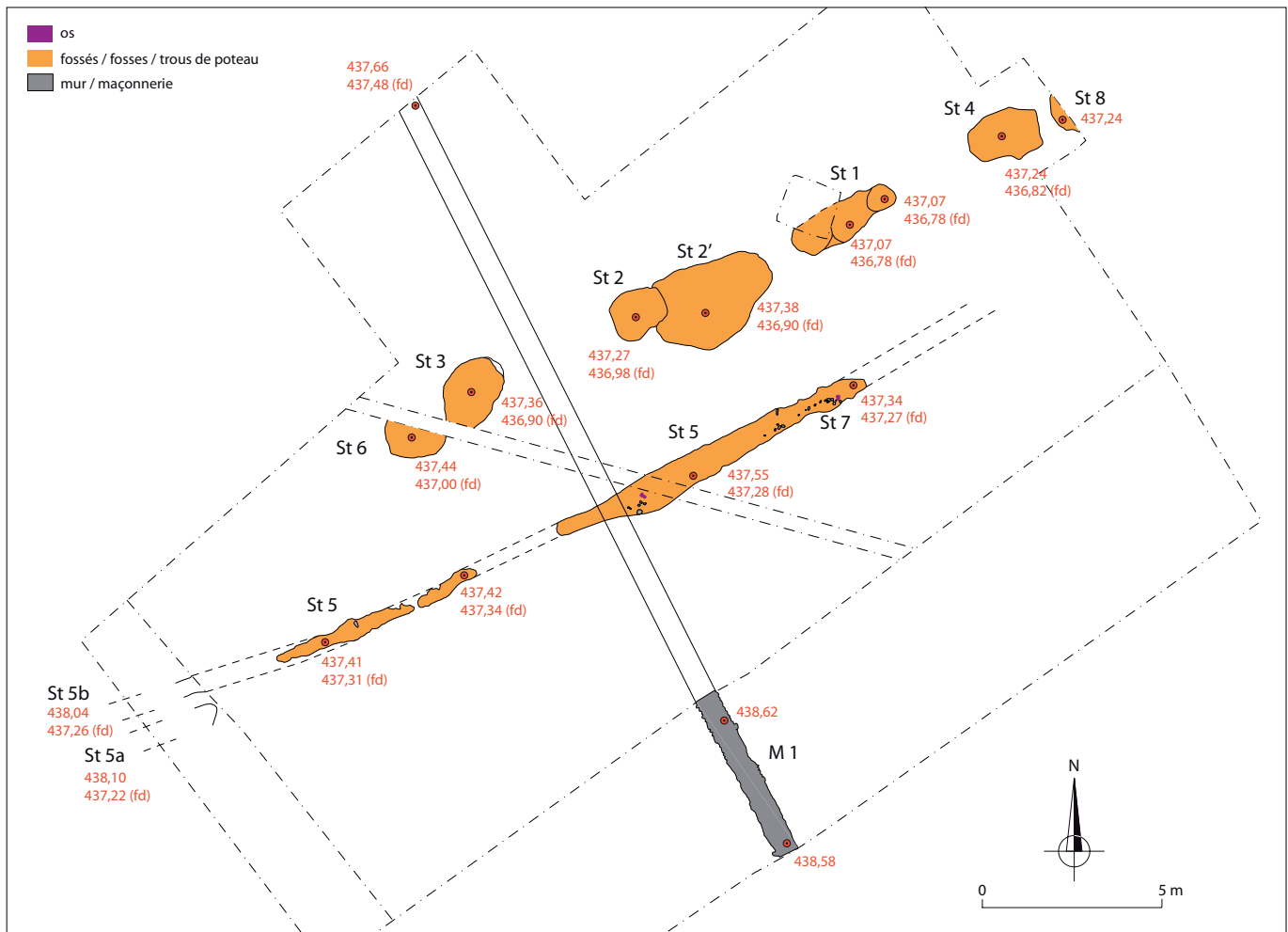


Fig. 24
2013.05. Avenue Général Guisan 13. Plan de détail des structures mises au jour en 2013.

Fig. 25
2013.05. Avenue Général Guisan 13. Vue en coupe de l'une des fosses (St 3).



quelques tessons de céramiques peinte et grise, une quinzaine de fragments d'un crâne humain d'adulte¹³. Dans la mesure où il n'est pas exceptionnel de rencontrer de tels ossements à Avenches en dehors de tout contexte funéraire, il n'y a pas lieu de considérer ce petit dépôt comme une véritable sépulture.

Tout comme les fosses qui semblent lui être contemporaines, ce fossé, dont l'extension n'est pas non plus connue, n'a livré aucun indice per-

mettant d'en préciser la fonction. Ce type de structures au comblement homogène exempt de mobilier se prêtent difficilement à une interprétation satisfaisante (installations liées à une activité particulière, délimitation de parcelle, vestige d'aménagements paysagers ?) : avec les quelques fossés de drainage repérés non loin de là en 1994 (cf. supra, p. 260, 2013.01), elles n'en demeurent pas moins l'un des premiers témoignages d'une fréquentation de cette région excentrée du site à l'époque romaine.

L'insertion stratigraphique du mur M 1 (fig. 24), conservé sur une hauteur de 40 cm immédiatement sous les niveaux de remblais modernes, le définit clairement comme postérieur aux fosses précédemment décrites. Le type de matériaux et de mortier mis en œuvre indique en outre qu'il s'agit très probablement d'une maçonnerie d'époque romaine. Relativement étroit (60-65 cm) et peu profondément fondé (fig. 26), ce mur dont on a pu suivre le tracé rectiligne sur plus de 20 m de longueur, servait vraisemblablement à clôturer un espace particulier ou à délimiter deux parcelles.

¹³ Identification Alexia Supryk, archéo-thanatologue indépendante, Dijon.

Notons enfin que l'orientation de ces différents vestiges, fosses et mur, coïncide avec celle des seules constructions reconnues à ce jour dans cette région du site, soit le palais de *Derrière la Tour*, distant d'une centaine de mètres en amont (fig. 7). On ignore tout cependant de l'extension de cette propriété en direction du mur d'enceinte, là où l'on peut imaginer que des allées encadrées de jardins conduisaient peut-être aux larges escaliers d'accès au bâtiment principal et à sa vaste salle de réception. Si les quelques éléments mis au jour cette année ne permettent pas de combler cette lacune, ils ne constituent pas moins les premiers témoins, certes modestes, d'une occupation de ce secteur excentré d'*Aventicum* à l'époque romaine.

P. Blanc



Fig. 26

2013.05. Avenue Général Guisan 13. Vue en coupe du mur M 1.

CN 1185, 569736 / 192835
Altitude 436 m
Mur d'enceinte
En Pré Vert - Derrière les Murs
Parcelle 9
Carré M 7

2013.07 – En Pré Vert - Derrière les Murs / mur d'enceinte

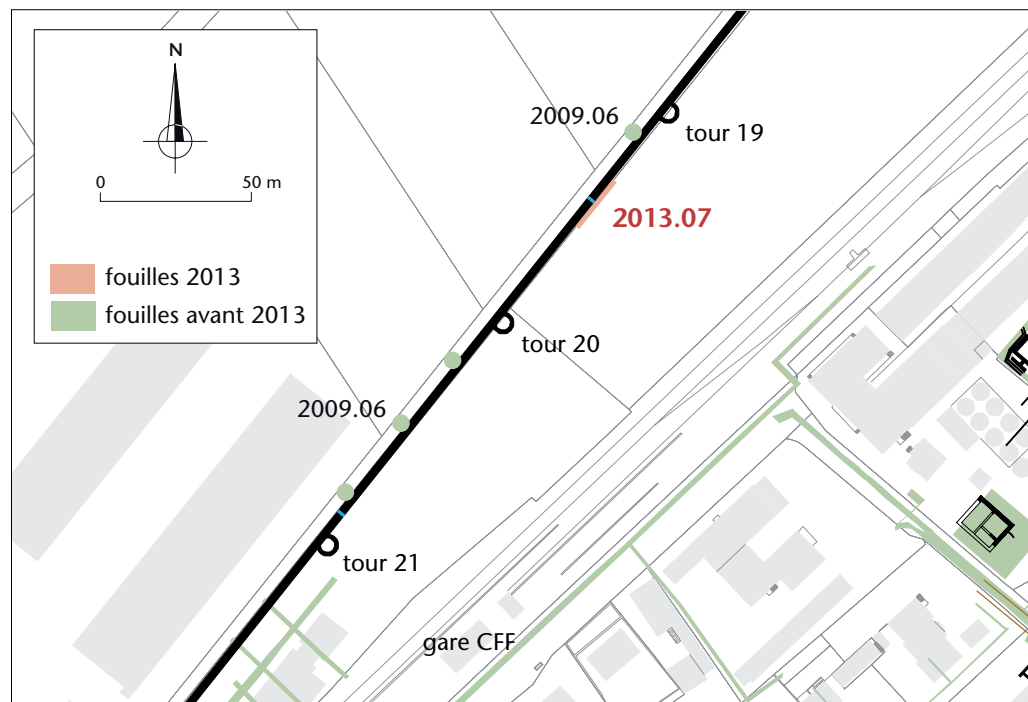
Enceinte romaine.

Dégagement des vestiges et relevé avant restauration. Juin 2013.

Investigations et documentation: L. Francey.

Fig. 27

2013.07. En Pré Vert - Derrière les Murs / mur d'enceinte. Extrait du plan archéologique. Situation du secteur documenté en 2013.



Des travaux entrepris afin de limiter la propagation de la végétation le long d'un tronçon du mur d'enceinte restauré en 2012 ont été l'occasion de compléter la documentation des

maçonneries conservées entre les tours 19 et 20 (fig. 27). Plusieurs profils mettant en évidence les parties originales du noyau de la muraille ont ainsi été relevés.

H. Amoroso

2013.08 – Route de Berne 13 / *insula* 15

Habitat, artisanat, portique, voirie.

Fouille préventive. Du 9 juillet au 1^{er} novembre, du 28 novembre au 2 décembre et du 9 au 12 décembre 2013.

Ensembles MRA: 13/16001 – 16318: céramique, faune, métal, monnaies, architecture, verre, tabletterie, peinture murale, meules.

Investigations et documentation: A. Schenk, H. Amoroso, P. Blanc, L. Francey, N. Blaser, M. Bossard, Ph. Bürli, L. Cornu, D. Favaro, G. Foletti, D. Goldhorn, E. Hassan, M. Lopes Ferreira, L. Pop, G. Terrapon, ainsi que N. Terrapon et A. Weichbrodt (Laboratoire de conservation-restauration du SMRA).

Analyse dendrochronologique: J. Tercier, J.-P. Hurni et Ch. Orcel (Laboratoire romand de dendrochronologie).

CN 1185, 570125 /192730
Altitude 446-448 m
Route de Berne 13
Insula 15
Parcelles 2082, 5820
Carré O 12

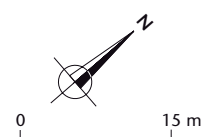


Le projet de construction d'une maison individuelle sur une parcelle située dans le quart sud-ouest de l'*insula* 15, quartier d'habitation proche du *forum* de l'antique *Aventicum*, a entraîné des fouilles ininterrompues entre juillet et novembre, suivies de deux courtes opérations complémentaires au début du mois de décembre (fig. 14 et 28). Cette intervention a donné lieu, une fois n'est pas coutume, à l'exploration quasi exhaustive de la surface menacée, soit env. 300 m², mettant en évidence une séquence d'occupation continue dont les premiers vestiges, datés des quinze dernières années du 1^{er} s. avant notre ère (période augustéenne moyenne), sont parmi les plus anciens reconnus pour l'époque romaine à Avenches.

La densité et la diversité des vestiges mis au jour illustrent encore une fois la richesse exceptionnelle du sous-sol avenchois. Les niveaux archéologiques, qui s'accroissent sur une épaisseur de plus de 2 m, offrent en effet une fenêtre d'observation privilégiée sur une série de constructions et d'aménagements qui ont connu maints remaniements pendant près de trois siècles. Établis en bordure de la voie principale traversant *Aventicum* d'est en ouest, les bâtiments qui se succèdent, d'abord en architecture légère de terre et bois, puis en construction maçonnée, témoignent d'une frappante pérennité au niveau de l'organisation des espaces. Ces observations valent également pour la chaussée dont le tracé

Fig. 28

Extrait du plan archéologique. Situation du secteur fouillé en 2013 dans l'*insula* 15 (2013.08) et localisation des anciennes interventions.



orange fouilles 2013
vert fouilles avant 2013



Fig. 29 (à g.)
1946.02. Insula 15. Avril 1946, fouille d'urgence engagée in extremis par Louis Bosset suite à l'apparition de vestiges au fond de l'excavation réalisée pour la construction du quatrième bâtiment locatif de la société industrielle Aventica SA.



Fig. 30 (à dr.)
1946.02. Insula 15. Avec l'aide de trois ou quatre manœuvres et d'un surveillant-fouilleur, L. Bosset fit pratiquer plusieurs sondages, notamment sur l'emprise de l'aménagement d'un nouveau chemin qui permettra l'accès aux locaux depuis la route de Berne (le chemin du Soleil n'existait pas encore). En août 1946, les fouilleurs atteignent les horizons des habitations en terre et bois et mettent au jour d'énormes poutres qui se trouvaient visiblement au fond d'une vaste fosse (St 20).

et l'emprise sont dessinés dès les premières traces d'occupation et n'évolueront plus par la suite, confirmant ainsi que l'établissement de la trame urbaine orthogonale remonte aux origines de la ville romaine peu avant le début de notre ère.

Plusieurs indices laissent à penser que l'occupation de cette partie de l'insula 15 n'a pas uniquement consisté en un simple habitat. En effet, un certain nombre de structures particulières comme des foyers et des fosses, ainsi que plusieurs objets ou déchets indiquent que différentes activités artisanales y ont été exercées, notamment dans le domaine de la boulangerie, de la métallurgie et de l'exploitation des produits animaux.

Historique des fouilles

Il a fallu attendre 1946 pour que les premières fouilles d'urgence soient entreprises dans ce quartier alors que l'entreprise Aventica SA avait déjà construit, une année plus tôt, trois immeubles sans surveillance archéologique et procédait à la construction d'une quatrième maison locative sur la parcelle 2083 (fig. 28, 1946.02). Passant par hasard à Avenches, l'archéologue cantonal Louis Bosset ne put que constater une série de murs apparaissant au fond des terrassements (fig. 29). Dans son journal des fouilles, il regrette que la construction des trois maisons précédentes, en bordure de la route cantonale, n'ait fait l'objet d'aucune observation archéologique. S'étant adressé au contremaître du chantier à ce sujet, il « obtint la déclaration « vague » qu'on n'avait absolument rien trouvé ni rencontré au cours des excavations pour les bâtiments »¹⁴. Il fit alors dégager les maçonneries visibles et pratiquer plusieurs tranchées complémentaires qui lui permirent d'éta-

blir un plan des vestiges, de dégager une partie de la chaussée romaine, ainsi que d'atteindre des niveaux de construction en terre et bois dans un sondage profond situé dans l'emprise de la zone fouillée cette année et que nous avons à nouveau vidée (fig. 30). Le plan qu'il a dressé est celui d'une habitation incomplète sise en bordure de route, et dont les murs suivent la même orientation que ceux des états maçonnés (voir états 4 et 5) que nous avons mis au jour en 2013¹⁵.

Deux ans plus tard, en 1948, la construction par la même société d'un cinquième bâtiment dans le quart nord-ouest de l'insula 15 (parcelle 2084; intervention 1948.01), a permis le dégagement partiel d'un hypocauste, ainsi que d'un groupe de murs parallèles et de ce qui pourrait être un égout. Rien ne permet cependant d'associer ces installations aux constructions mises au jour dans la zone d'intervention de cette année.

En 1979, la construction d'un immeuble locatif sur la parcelle 2086 (intervention 1979.05) donna lieu à des fouilles de sauvetage menées dans l'urgence et dans des conditions météorologiques désastreuses. Celles-ci ont livré des vestiges d'habitations en bois remontant au tout début du 1^{er} siècle de notre ère¹⁶. Remarquablement bien conservés, ils présentent d'un point de vue architectural et chronologique de nombreuses similitudes avec les aménagements dégagés dans la zone sur laquelle nous sommes intervenus pendant un petit peu plus de quatre mois cette année.

¹⁴ MRA archives, DF I, Journal des fouilles 1946 et 1948, p. 1.

¹⁵ MRA archives, DF I, classeur insula 15.

¹⁶ A. Tuor, *Aventicum, Insula 15*: rapport sur la fouille de sauvetage exécutée en 1979, BPA 26, 1981, p. 37-76.



Fig. 31
 2013.08. Insula 15.
 État 1, plan des vestiges
 mis au jour en 2013.

Fig. 32

2013.08. Insula 15. Coupe de la fosse augustéenne St 136, vue vers l'ouest. Le fond n'a pas pu être atteint en raison de l'instabilité du terrain encaissant.



Près de trois siècles d'occupation

La présente chronique retrace les principales étapes de constructions et de réfections, de même que l'évolution des différentes activités qu'a connu ce petit secteur de l'insula 15 sur une période d'occupation de presque trois siècles. Elle n'est en aucun cas une étude achevée. La diversité des structures archéologiques, ainsi que la grande quantité de mobilier mis au jour, n'ont en effet pas permis d'entreprendre, dans des délais raisonnables pour la publication de la présente chronique, une élaboration complète des données récoltées sur le terrain, ni une analyse détaillée de l'ensemble du matériel¹⁷. Seuls quelques ensembles céramiques sélectionnés ont été datés afin d'esquisser, dans ses grandes lignes, l'évolution chronologique du secteur investigué et de dresser des plans de phases provisoires. En regard de la richesse de cette fouille, il paraît évident qu'une étude exhaustive et impliquant différents spécialistes serait souhaitable.

État 1 (fig. 31)

Fosses augustéennes (15/10 av. – début du 1^{er} s. ap. J.-C.)

Les premiers aménagements repérés ponctuellement en fond de sondage consistent principalement en des structures fossoyées dans le terrain naturel, auxquelles sont associés des niveaux d'occupation relativement riches en mobilier céramique. Aucun véritable plan ne se dessine, principalement parce qu'il n'a pas été possible de fouiller l'intégralité de la surface concernée à cette profondeur. Le niveau d'apparition des vestiges se situe en effet au-dessous de celui fixé par les travaux de terrassement de la future maison.

Ces fosses se concentrent majoritairement dans la moitié nord de la zone fouillée où elles semblent s'organiser selon un axe est-ouest, suivant une orientation identique à celle des constructions postérieures. Les fosses St 136 et St 145 sont les structures les plus intéressantes de cet horizon (fig. 32-33). De forme quadrangulaire et de dimensions assez importantes (env. 1,20 m de côté pour la première et 1,50 m pour la deuxième, pour une profondeur de 50 à 60 cm), elles présentent des parois relativement verticales et un fond plat. Elles ont livré de la céramique caractéristique de la fin du 1^{er} s. av. J.-C., faisant par conséquent remonter ces vestiges aux origines de la ville romaine.

¹⁷ Toutes les catégories de mobilier fréquemment rencontrées à Avenches sont concernées. On dénombre 41 cartons de céramique, 27 cartons de faune, quatre palettes d'éléments architecturaux en terre cuite et en pierre (calcaire blanc, grès, molasse), une dizaine de meules en grès, cinq cartons de pièces métalliques à identifier (fer, bronze, plomb), 31 monnaies, de la peinture murale, du verre, une grande quantité d'objets en os, de même que des déchets de tableterie et de cornetterie, de nombreux déchets d'artisanat métallurgique (battitures, scories), ainsi qu'une multitudes de petits objets, tels que des lampes à huile, stylets, fibules, aiguisoirs, jetons, pesons, aiguilles, épingles et anneaux. Les éléments organiques sont également nombreux, parmi lesquels des bois très bien conservés (principalement les éléments de couvage du puits St 44), des coprolithes, des graines ou encore des noyaux de fruits.

Fig. 33

2013.08. Insula 15. Coupe transversale nord-sud dans le local L 4, vue vers l'ouest. Le tassement du remplissage de la fosse augustéenne St 145 a engendré l'affaissement du terrazzo Sol 14 qui lui succède.





Les observations portant sur la rue et sur le portique de façade du quartier ont montré que ces aménagements sont contemporains d'un premier niveau de chaussée (St 12L) associé à un fossé (St 13), dont le tracé n'évoluera plus par la suite (fig. 31 et 34). Le maintien de ce parcellaire s'observe également à la hauteur du mur de façade des habitations occupant le quartier, tout comme dans l'organisation des espaces à l'intérieur même des constructions fouillées. Cela confirme que l'établissement de la trame urbaine orthogonale de la ville naissante d'*Aventicum* est déterminé dans ses grandes lignes dès le début de l'occupation, tout comme cela avait déjà été observé il y a quelques années dans un quartier voisin (*insula 20*)¹⁸. Grâce aux nouvelles données acquises, nous pouvons visiblement faire remonter cette organisation urbanistique aux quinze dernières années précédant le tournant de notre ère.

La nature de l'occupation de ce premier horizon et plus particulièrement la fonction des structures fossoyées ne sont pas encore définies à l'heure actuelle. Toutefois, la présence d'une grande quantité de résidus de céréales dans la

fosse St 136 (K 16139) pourrait indiquer une possible utilisation comme lieu de stockage. Il est également pertinent d'évoquer ici la découverte de plus d'une dizaine de meules à bras en grès (fig. 35) en réemploi dans les fondations des murs de l'habitat qui succède à cette phase augustéenne. Celles-ci évoquent des activités de boulangerie, vraisemblablement contemporaines des fosses.



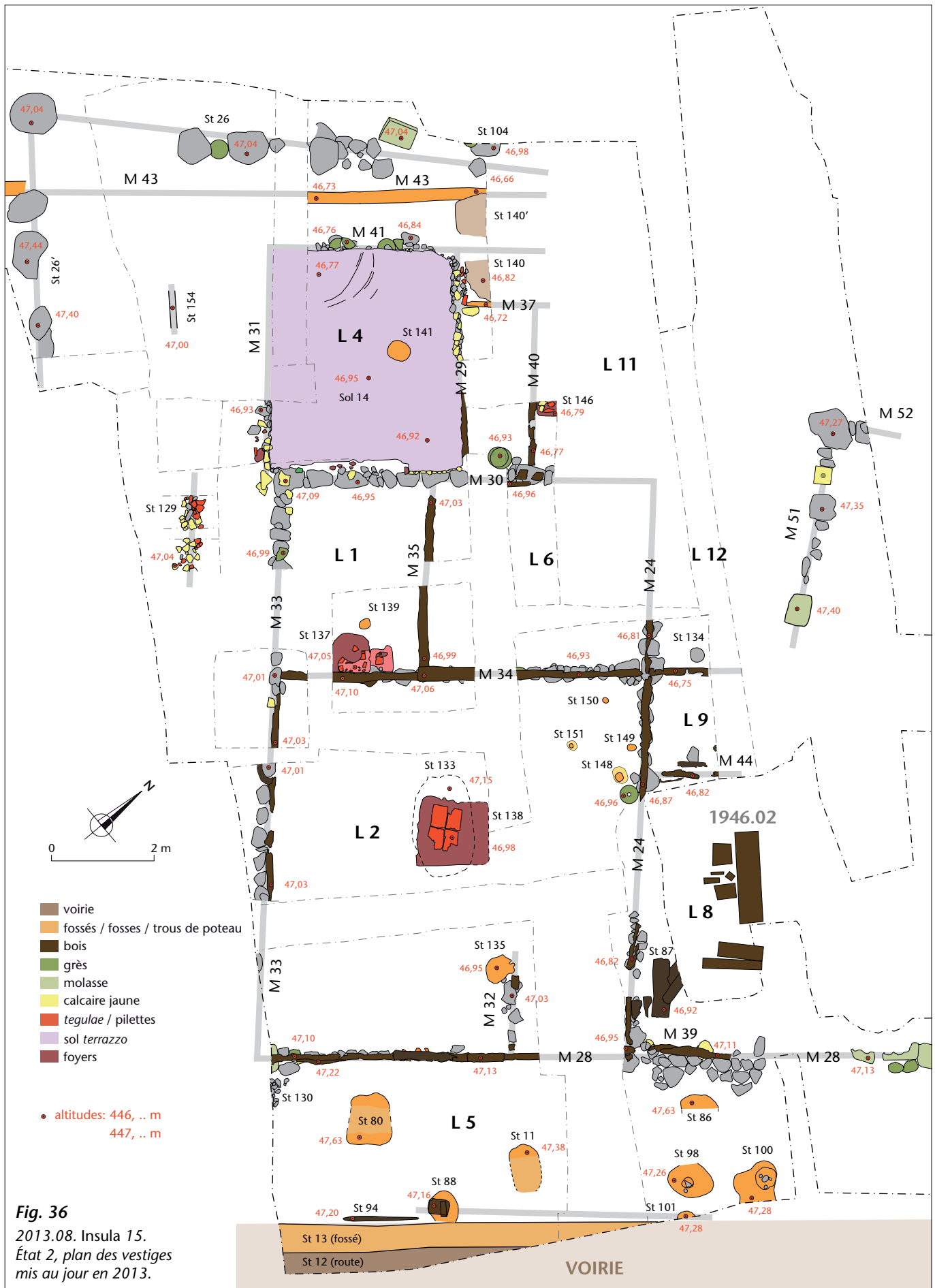
Fig. 34

2013.08. *Insula 15*. Vue au travers de la route, du portique et de la façade du bâtiment. Les couches archéologiques accumulées sur plus de 2 m d'épaisseur témoignent d'une occupation continue de près de trois siècles.

Fig. 35

2013.08. *Insula 15*. Une partie des meules filmées pour le documentaire en 3D sur *Aventicum* réalisé par Philippe Nicolet et son équipe.

¹⁸ P. Blanc, M.-F. Meylan Krause, Nouvelles données sur les origines d'*Aventicum*. Les fouilles de l'*insula 20* en 1996, *BPA* 39, 1997, p. 29-100.



État 2 (fig. 36)

Habitat en terre et bois
(début du I^{er} s. – 25/30 ap. J.-C.)

Le premier habitat véritablement construit, établi au début du I^{er} s. ap. J.-C., s'organise selon un schéma qui ne change guère tout au long des constructions qui vont se succéder jusqu'au début du III^e s. ap. J.-C. Il présente un vaste espace d'environ 60 m², sans doute à ciel ouvert, auquel on accédait directement depuis la rue. Cette avant-cour est flanquée d'un, voire deux, couloirs latéraux permettant l'accès à une série de plus petits locaux. À l'arrière de ce corps de bâtiment, au nord, on observe un négatif de paroi (M 43) courant d'est en ouest sur toute la surface fouillée. L'espace ainsi délimité, d'une largeur d'environ 2 m, est comparable à celui d'un éventuel portique ou couloir.

Les cloisons étroites délimitant les pièces sont caractéristiques d'une architecture légère de terre et de bois traditionnelle dont subsistent quelques éléments des fondations. Celles-ci sont constituées de poutres horizontales calcinées (sablères basses) reposant sur des solins de gros galets, avec par endroit une seconde assise de réglage, incluant notamment les meules en réemploi déjà évoquées (fig. 37). La présence de poteaux verticaux constituant l'ossature des parois est probable, comme cela a déjà été observé lors des fouilles de 1979¹⁹. La mise en œuvre de murs en torchis sur clayonnage a par contre été identifiée sur de nombreux morceaux d'argile rubéfiée trouvés dans les décombres de l'incendie qui détruisit le bâtiment (cf. *infra*). En effet, des empreintes de roseaux ou de branchages sont observables sur la face intérieure de ces fragments de parois, tandis que la face extérieure présente des stries d'accrochage en chevrons pour la pose du crépi de mortier de chaux (fig. 38)²⁰.

19 A. Tuor, *op. cit.* n. 16, p. 47.

20 L'étude des morceaux d'argile rubéfiée qui ont été prélevés apportera sans doute une meilleure compréhension quant à la technique de construction mise en œuvre ici. Les premières observations sont les suivantes : épaisseurs des plaques d'argile variant de 4 à 8,5 cm ; empreintes du clayonnage tantôt horizontales, tantôt verticales ; empreintes arrondies présentant plusieurs diamètres (env. 0,8 cm – de 1,6 à 1,7 cm – de 1,8 à 2,1 cm) et correspondant visiblement à différents matériaux (roseaux, branchages, ...) ; faces lisses, striées en creux ou striées en relief.

21 Ces matériaux périssables ne laissent aucune trace, par contre les clous fixant les bardeaux devraient être retrouvés nombreux dans la démolition, surtout dans le cas d'une toiture brûlée, cf. J. Lasfargues (dir.), *Architectures de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : Protohistoire, Moyen Âge et quelques expériences contemporaines*, Actes du 2^e congrès archéologique de Gaule méridionale (Lyon, 2-6 nov. 1983) (*Documents d'archéologie française* 2), Paris, 1985, p. 90.



Le type de charpente et le mode de couverture restent encore hypothétiques. La faible proportion de tuiles dans les remblais de démolition laisse envisager l'utilisation quasi généralisée de matériaux légers et périssables, comme du chaume, des roseaux ou des bardeaux pour la confection du toit ou des plafonds de la plupart des pièces²¹. Les remblais situés dans la moitié nord du secteur fouillé ont cependant livré une plus forte concentration de tuiles brûlées évoquant peut-être une couverture de tuiles limitée à un certain espace. Bien que rares pour l'époque, ces tuiles pourraient être associées, selon nos premières observations, au réaménagement postérieur du local L 4, qui a été agrandi et muni d'un sol de mortier lissé (Sol 14) (fig. 39). Ces modifications ont entraîné une restructuration partielle

Fig. 37

2013.08. Insula 15. L'incendie survenu vers 30/40 ap. J.-C. a intégralement ravagé l'ossature du bâtiment fait de terre et de bois, dont seuls subsistent les sols en argile jaune, ainsi que les sablières basses reposant sur des fondations en boulets. Les résidus des parois réalisées en torchis sur clayonnage, qui ont rubéfié sous l'action du feu, ont été nivelés pour faire place aux nouvelles constructions.

Fig. 38

2013.08. Insula 15. Des stries d'accrochage sont visibles à l'arrière d'une grande plaque de peinture murale effondrée (a) portant un décor peint noir, rouge et vert (ensemble K 16318), ainsi que sur plusieurs fragments de parois rubéfiées (b et c).



du bâtiment, mais sans changer la distribution des locaux.

Une nouvelle limite St 26, qui pourrait avoir remplacé la paroi-palissade M 43, mais décalée d'un mètre vers le nord et formant un retour (St 26') à l'ouest du bâtiment, fait visiblement partie de ce plan de remaniement (fig. 36). Cet aménagement est fait de boulets fluvio-glaciaires dont les plus gros atteignent des dimensions imposantes de 80 x 90 x 50 cm, de grands blocs de molasse en réemploi (dont un chapiteau, inv. 13/16289-01), ainsi que de plusieurs meules en grès similaires à celles retrouvées dans les fondations des murs de l'habitation. Parallèlement à une hypothétique limite de parcellaire interne au quartier, la monumentalité de cette installation

suggère aussi une fonction de renfort, un talutage qui peut éventuellement être mis en relation avec la disposition en terrasse des bâtiments du quartier et des zones limitrophes, déjà observée à plusieurs reprises, notamment dans les *insulae* 8 et 9²².

De simples sols en terre battue constituent les niveaux de circulation des locaux dont l'aménagement reste très sommaire. Les seules installations conservées sont deux petits foyers domes-

²² A. Tuor, *op. cit.* n. 16, p. 55; F. Bonnet, Les fouilles de l'insula 9 en 1978, *BPA* 25, 1980, p. 55; P. Blanc, H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, Chronique des fouilles archéologiques 2012, *BPA* 54, 2012, p. 24.

**Fig. 39**

2013.08. Insula 15. Le terrazzo Sol 14 a résisté à l'incendie, à l'exception des parois légères qui ont entièrement disparu. Au premier plan, un fragment de meule en grès en réemploi dans les fondations.

tiques (St 137 et St 146) situés le long des parois des pièces L 1 et L 11, ainsi que deux autres foyers de taille plus imposante qui se succèdent dans le local L 2 (St 133 et St 138). Situés au centre de ce grand espace ouvert, ils sont constitués d'une sole faite de quatre *tegulae* posées à plat sur un radier de petits galets et entourées d'une chape d'argile fortement rubéfiée (fig. 40). L'absence de structure directement associée ne facilite pas l'identification de leur fonction, artisanale ou domestique. Les études de la céramique et du mobilier métallique, une fois n'est pas coutume assez abondant pour ces niveaux du début du 1^{er} s. ap. J.-C., pourront peut-être éclairer la nature de l'occupation de ce bâtiment. On peut néanmoins déjà évoquer une activité liée au tissage dont témoignent plusieurs pesons et aiguilles en os retrouvés dans les couches d'abandon.

Les bois calcinés composant les sablières basses, en très mauvais état de conservation, ont été confiés au Laboratoire de dendrochronologie de Moudon pour expertise et datation (fig. 41). Les analyses ont révélé que les bases de parois ont été réalisées dans des bois de conifères (épicéas et sapins blancs), tandis que le chêne a été préféré aux endroits pouvant correspondre à des seuils. Les échantillons de chêne, plus durs et donc mieux conservés, ont pu être datés très précisément. Ils proviennent d'un seul et même arbre

d'une centaine d'années abattu en automne/hiver 12/13 ap. J.-C.²³.

La construction de cette habitation dans le premier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. est corroborée par le survol de quelques ensembles céramiques sélectionnés, qui ne sont à première vue pas postérieurs à 25/30 ap. J.-C.

Comme on l'a déjà évoqué, un grand incendie a intégralement détruit le bâtiment. Les décombres de parois rubéfiées, observés sur l'ensemble de la zone fouillée, ont été nivelés et couverts d'un important remblai de matériaux morainiques rapportés qui rehaussent les niveaux de plus de 40 cm, assurant ainsi stratigraphiquement la transition avec les constructions de la période suivante (fig. 42).

Fig. 40

2013.08. Insula 15. Le foyer St 138 auquel succède le foyer St 133 (visible en coupe).



²³ Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon (Jean Tercier, Jean-Pierre Hurni, Christian Orcel), rapport LRD14/R6959.

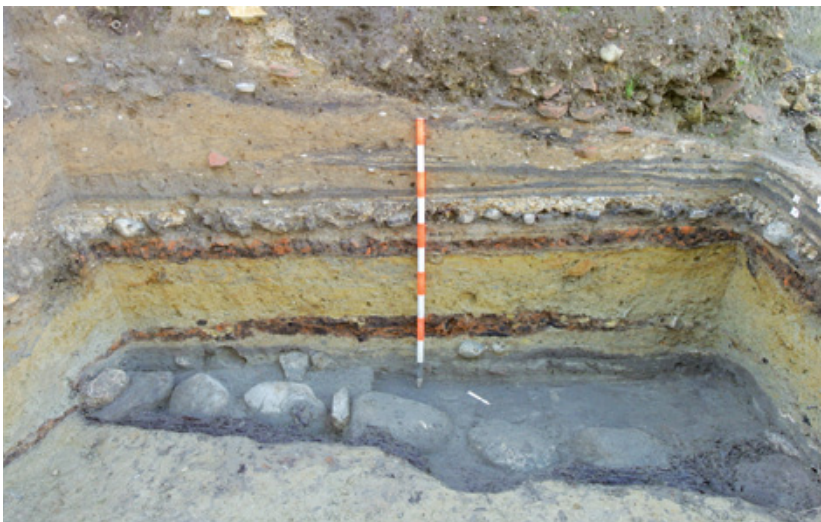
Fig. 41

2013.08. Insula 15. Jean-Pierre Hurni, du Laboratoire romand de dendrochronologie de Moudon, prélève pour analyses des échantillons sur les poutres horizontales.



Fig. 42

2013.08. Insula 15. La démolition de parois rubéfiées et d'importants remblais de matériaux morainiques assurent, en rehaussant les niveaux de près de 50 cm, la transition stratigraphique avec l'état 3.



État 3 (fig. 43)

Habitat en terre et bois (dès 30/40 ap. J.-C.)

Un nouveau bâtiment est reconstruit rapidement après l'incendie, reproduisant en grande partie le plan de l'habitat précédent, avec notamment le maintien d'une cour intérieure s'ouvrant sur la rue, désormais agrandie à environ 80 m². Un portique à colonnade, longé par un fossé de route, est aménagé sur des bases en calcaire blanc urgonien espacées d'environ 3 m (St 69 à 71): dotées d'un logement central, elles présentent encore l'empreinte rectangulaire des piliers porteurs (fig. 44). Courant dans l'axe du portique, une tranchée de récupération (St 10A) à fond plat et aux parois verticales semble être le vestige d'un aménagement d'évacuation des eaux, peut-être une conduite en bois constituée de planches.

Longeant l'espace central à l'est, une pièce allongée et étroite (L 8), visiblement un couloir, permet d'accéder à une série de plus petites pièces situées à l'arrière. Hormis la présence d'un foyer domestique (St 60), adossé à la paroi M 18 du local L 11, aucun aménagement particulier ne permet de caractériser la fonction de ces pièces, dotées pour la plupart de sols en *terrazzo*. Notons toutefois le soin apporté au revêtement du sol de la pièce L 4, une sorte d'*opus signinum* (Sol 7) fait de petits éclats de placage, de calcaire jaune et de terre cuite architecturale incrustés dans du mortier et polis en surface, distinguant nettement cette pièce, par sa mise en œuvre, des autres espaces.

Une architecture mixte caractérise les constructions de ce troisième état. L'apparition de deux grands murs maçonnés, M 1 à l'arrière de la cour, ainsi que M 9 perpendiculaire à la route et courant du sud au nord sur toute la longueur de la surface de fouille, soit plus de 17 m de long, suggère une ossature plus massive. Les pièces sont par contre délimitées par d'étroites cloisons légères (env. 15-20 cm), pour la plupart sans fondation. Celles-ci ne sont repérables que grâce à l'interruption abrupte des sols en béton qui présentaient tous des surfaces droites, lisses et rectilignes au contact des dites parois (fig. 45), suggérant de ce fait qu'ils ont été coulés contre les poutres horizontales déjà mises en place. D'une manière générale, on ne connaît rien de l'élévation de ces parois. Seuls quelques restes de crépi blanc à la base de M 25 suggèrent qu'elles étaient décorées. À l'instar des observations faites en 1979 sur des constructions contemporaines, mais beaucoup mieux conservées, il est probable que ces parois aient été montées en pisé et mises en place par coffrage en bois²⁴. L'ossature de la façade du bâtiment (M 27) est, quant à elle, constituée de poteaux verticaux qui reposaient soit sur des dalles de grès et de calcaire jaune posées à plat, soit sur quelques galets, soit directement sur un remblai de construction.

²⁴ A. Tuor, *op. cit.* n. 16, p. 47 et 53.



Fig. 44

2013.08. Insula 15. Les bases en calcaire blanc du portique de l'état 3 auxquelles se superposent les dalles en molasse du portique de l'état 4 (à l'arrière-plan).



Les aménagements de la «cour» ouverte (L 2) sont constitués d'une succession de foyers associés à une série de petites fosses et trous de poteau (fig. 46). Ces installations, dont la fonction – artisanale ou domestique – reste à préciser, se concentrent dans la partie septentrionale du local où elles étaient vraisemblablement abritées et protégées des intempéries par un auvent ou une paroi dont les poteaux porteurs reposaient sur des bases en molasse (St 19 et St 49). Cette cloison a servi également, semble-t-il, à délimiter cette aire de travail du reste du local s'ouvrant sur la rue.

Fig. 45

2013.08. Insula 15. Les parois délimitant les sols de béton ne sont visibles que par l'empreinte en négatif que leur récupération a laissée.



La succession des événements étant très complexe à saisir en raison de l'arasement avancé des vestiges, ainsi que des constructions postérieures qui ont endommagé les niveaux archéologiques, de nombreuses questions restent encore non résolues. De multiples réaménagements, réfections et reconstructions, difficiles à mettre en phase, rythment en effet l'intense activité que ce local a connu et dont témoignent pas moins de sept foyers superposés (St 56, St 57, St 61A, St 61B, St 61C, St 110, St 114), huit trous de poteaux (St 103, 116, 117, 124, 125, 127, 143 et 144), trois petites fosses charbonneuses (St 120, 121, 122), ainsi que la reconstruction de la couverture sur poteaux posés sur deux grandes dalles en grès (St 34, St 67 et empreinte St 47) qui réduit ainsi l'espace abrité de 1,50 m vers le nord. Probablement contemporains de ce remaniement, les vestiges d'un autre foyer (St 56) méritent d'être évoqués. Situé au pied de la pile de molasse St 67, son radier est constitué de matériau en réemploi, notamment des petits moellons de calcaire jaune et des fragments de molasse, dont la moitié d'un fût de colonne. Il comprend surtout un bloc de molasse sculpté figurant une tête de bélier (inv. 13/16290-01). La fouille de l'insula 3 en 1979 avait déjà livré un exemplaire en tout point semblable (fig. 47)²⁵. Originellement, ces deux éléments faisaient visiblement partie de l'ornementation d'un même monument.

L'utilisation de ces grands foyers (entre 1 m et 1,50 m de côté) a engendré une accumulation importante de couches charbonneuses dans toute la moitié nord du local. Le tamisage des sédiments n'ayant livré aucune trace de battiture, on tend pour l'instant à exclure des activités liées à la métallurgie. Le travail du métal est par contre attesté dans l'angle sud-ouest de ce même local, près de la façade donnant sur le portique, où était vraisemblablement aménagée une petite forge. Une empreinte quadrangulaire observée au fond d'une fosse ovale (St 77) est interprétée comme le négatif d'une enclume (fig. 48). Contiguë, une tache noire rectangulaire (St 74), constituée exclusivement de battitures, pourrait être la trace d'une sorte de caisse en bois. Deux petites fosses circulaires (St 76 et St 84) complètent cette installation dont il manque indubitablement le foyer de forge²⁶. La présence, à proximité, d'une fosse

25 M. Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu «Die Rundskulpturen von Aventicum»* (CAR 69; Aventicum VII), Lausanne, 1998, Taf. 49, n° Rs 77.

26 Une grande fosse postérieure (cf. *infra*, fig. 55, p. 290, St 32) a recoupé presque tout le quart sud-ouest de ce local expliquant visiblement cette absence et nous privant ainsi d'une vision exhaustive des vestiges.

**Fig. 46**

2013.08. Insula 15. Les foyers qui se succèdent au centre de la « cour » ouverte L 2 devaient être abrités par un auvent dont les limites ont évolué au fil du temps et dont témoignent deux séries de bases de poteaux : à l'arrière plan, les dalles en molasse (St 19 et St 49) et, plus près des foyers, les dalles en grès coquillier (St 34 et St 67).

quadrangulaire «compartimentée» (St 79) qui a livré de nombreuses battitures, des scories, ainsi que des fragments de fer est sans doute également associée à des activités de métallurgie.

La fin de cette période d'occupation intervient vers 70-100 ap. J.-C., fourchette chronologique donnée par la datation préliminaire de plusieurs

27 Ensembles K16086, K16089, K16178, K16090, K16095.

28 Bâtiment visiblement démoli dans les années soixante, avant le règne de Vespasien, cf. A. Tuor, *op. cit.* n. 16, p. 53 et 62.

ensembles céramiques associés aux remblais de construction de l'état 4²⁷. À cette phase de nivellement, on peut vraisemblablement lier le démantèlement volontaire et sans incendie du bâtiment en pisé fouillé en 1979, dont toute la surface était recouverte d'une « importante couche de destruction composée essentiellement d'argile de couleur beige-ocre et contenant de nombreux fragments de crépi avec des traces de fresque blanche, rouge ou jaune »²⁸, un remblai de démolition en tout point comparable aux couches C 40 et C 106 qui atteignent une épaisseur de 20 à 40 cm dans

Fig. 47

a. 2013.08. Insula 15. Le bloc sculpté d'une tête de bélier in situ, fortement dégradé car en réemploi dans un foyer.

b. 1979.02. Insula 3. Le bloc retrouvé dans les fouilles de 1979. Inv. 79/14559.

a



b





Fig. 48
 2013.08. Insula 15. Vestiges
 d'une petite forge, avec
 emplacement supposé
 d'une enclume (empreinte
 quadrangulaire au fond d'une
 fosse). La tache noire est
 exclusivement constituée de
 battitures.

la partie méridionale de la zone fouillée en 2013. Les observations faites en 1979 suggèrent une couverture légère de type chaume ou roseaux en raison du petit nombre de fragments de tuiles contenus dans la couche de destruction, constatation qui prévaut également pour les niveaux de démolition que nous avons fouillés, bien que nous ne puissions pas exclure une récupération systématique des matériaux. La démolition visiblement intentionnelle des bâtiments en terre et bois peu avant la période flavienne pour les remplacer par des constructions maçonnées est un phénomène déjà largement constaté à Avenches, que nous avons encore récemment observé non loin de là en 2012 dans l'insula 8²⁹.

État 4 (fig. 49)

Constructions maçonnées (vers 100/120 ap. J.-C.; cave dès 150 ap. J.-C.)

Vers 100/120 ap. J.-C.³⁰, un nouveau bâtiment est construit, cette fois-ci sur fondations entièrement maçonnées. L'orientation ne change pas de manière générale, mais on assiste à une redistribution de certains espaces.

Au niveau de la rue, la colonnade du stylobate repose alors sur de gros blocs de molasse (M 8) qui se superposent avec exactitude aux précédentes bases de pilier en calcaire blanc (St 69 à 71) (fig. 44 et 50). Le rythme de ces bases de molasse est interrompu par une pile quadrangulaire (M 23) profondément fondée, à laquelle fait face une seconde pile (M 42) incluse dans le mur de façade M 7. Ces deux puissantes maçonneries pourraient suggérer l'aménagement d'un porche dans cette partie du portique, dans l'axe duquel court une nouvelle conduite en bois constituée de planches (St 10B) qui reprend la même orientation que celle installée au cours de l'état 3 (St 10A).

Encadrée de couloirs dont les niveaux de sols ont presque tous disparu en raison d'un fort arasement du terrain et de perturbations liées à l'occupation tardive de ce secteur (*cf. infra*, état 5), ainsi qu'aux aménagements modernes, l'avant-cour qui accueille à nouveau plusieurs foyers et structures fossoyées, est réduite à une surface de 44 m² à peine. À l'exception de la façade M 7 et d'un tronçon de M 6 / M 12, les murs délimitant cet espace (M 11, M 12 et M 13) ont presque entièrement été récupérés, ne laissant au sol que l'empreinte des pierres de fondation. Le quart nord-est du local abrite, adossé au mur M 13, un foyer construit en *tegulae* (St 5) qui a connu au moins une phase de réfection. Les niveaux de sols, très sommaires, sont faits de chapes d'argile (Sols 5 et 6) mal conservées et de surfaces gravillonneuses (Sol 17) que transpercent deux poteaux (St 9, St 25). Trois autres structures, une de forme quadrangulaire (St 35) et deux de forme ovale (St 39, St 40) complètent l'aménagement de la partie septentrionale du local. Celle-ci était sans doute à nouveau dotée d'un couvert sur poteaux, dont la structure maçonnée quadrangulaire St 14 semble être le seul vestige conservé. Il est tout à fait possible qu'une deuxième base de pilier ait existé dans le même axe, à proximité du mur M 12, mais la grande fosse postérieure St 32 en a malheureusement effacé toute trace. Dans la moitié sud du local, une fosse ovale (St 16) de plus de 2,30 m de long recoupe le sous-sol sur une profondeur de 1 m. Avec un fond plat et des

²⁹ Chronique des fouilles archéologiques 2012, BPA 54, 2012, p. 319.

³⁰ Le remblai de construction C 37 (K16074) a livré un *terminus post quem* vers 100/120 ap. J.-C. Ces indications chronologiques restent provisoires et devront être confirmées par une étude complète.

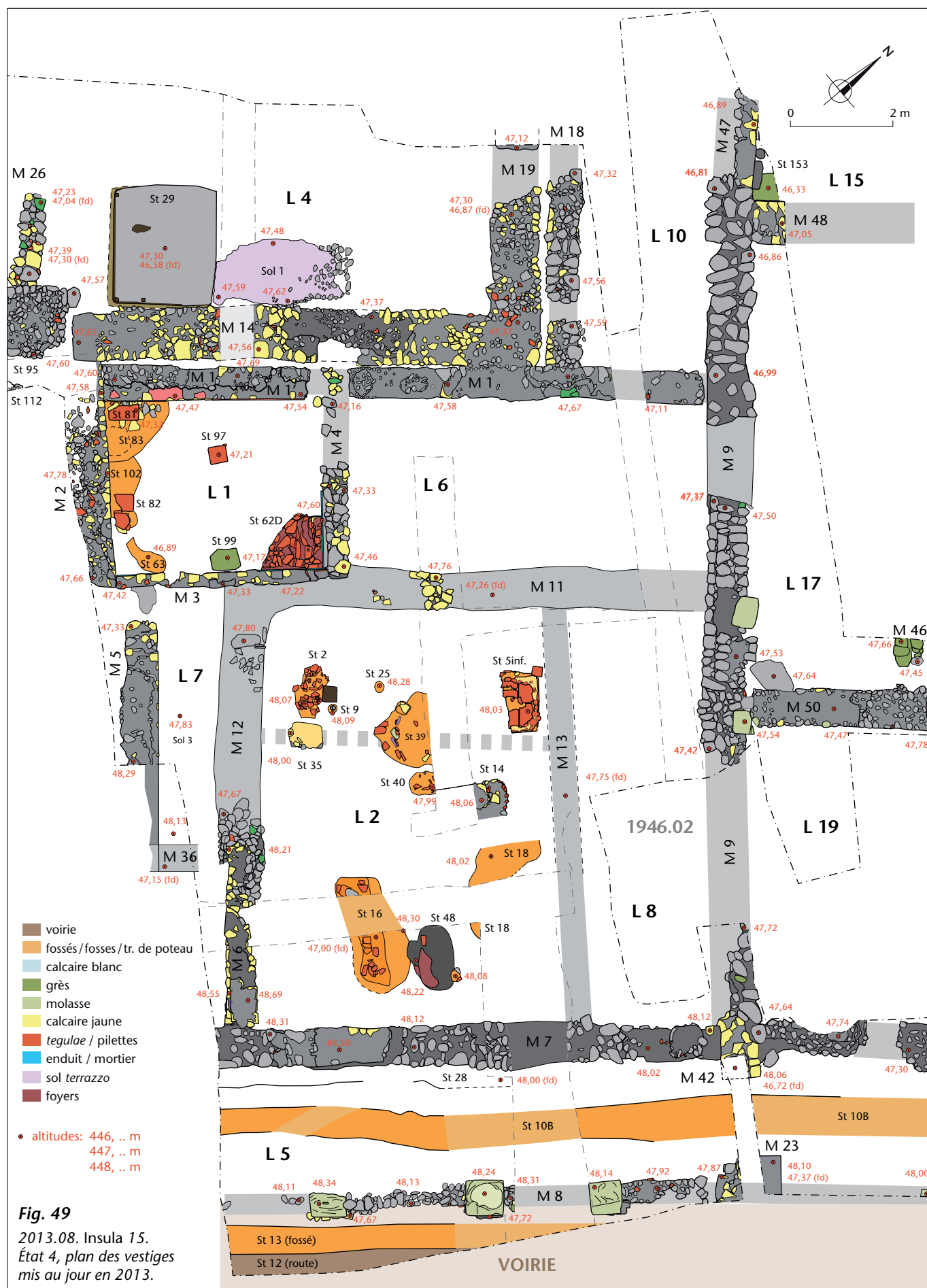


Fig. 50

2013.08. Insula 15.
Une conduite moderne a
fortement perturbé les bases
en molasse de la colonnade
du portique. Les niveaux de
circulation dans le portique
sont recoupés par les vestiges
supposés de canalisations.



Fig. 51 (ci-dessous)

2013.08. Insula 15. La
fosse St 16 (à g.), évasée
au sommet et à fond plat,
recoupe tous les niveaux
archéologiques. Elle est elle-
même recoupée à l'état 5 par
une fosse de dimension plus
importante St 32 (à dr.).

parois verticales, sa fonction reste indéterminée (fig. 51). Une fosse-foyer (St 48), au fond charbonneux, à laquelle est associé un petit trou de poteau avec pierres de calage s'installe plus tardivement à proximité de la grande fosse St 16 alors que cette dernière est quasiment comblée.

La présence à l'arrière de l'avant-cour d'un local (L 1) interprété comme une cave, devait sans doute répondre à des besoins spécifiques (fig. 52). Sa construction a entraîné l'excavation et l'évacuation des niveaux antérieurs presque jusqu'au sommet du *terrazzo* Sol 14 de l'état 2, de même que le démontage du parement sud de M 1. Les parois de la cave (M 1 à M 4), recouvertes de crépi de mortier blanc et de mortier de tuileau, ne sont parementées qu'à l'intérieur, les moellons étant en effet « plaqués » contre le terrain encaissant et le mur M 1. Un foyer d'angle (St 62) remanié par quatre fois (fig. 53), plusieurs fosses (St 63, St 83, St 102), une dalle en grès (St 99), une dalle de pilette (St 97) et plusieurs fragments de *suspensura* (St 81, St 82) posés à plat sur un sol en terre battue caractérisent l'amé-



Fig. 52

2013.08. Insula 15. Le local
enterré (L 1), vue depuis le sud.

nagement de ce local à l'aspect d'atelier, mais dont les activités restent encore à préciser.

Alors qu'au cours de l'état précédent (état 3), une série de pièces à sol de *terrazzo* caractérisaient une zone d'habitation au nord du périmètre fouillé, l'arrière du bâtiment où subsistent les fondations d'un caniveau en dalles de grès (M 14, et M 19) pourrait avoir été dévolu pendant l'état 4 à une cour ou à un jardin. La fosse à chaux (St 29) découverte à l'ouest de cette cour extérieure, contre M 14, pourrait être associée à la construction de ce bâtiment maçonné. Il s'agit d'une cuve presque quadrangulaire au fond de laquelle étaient encore visibles des empreintes de planches faisant partie du coffrage et dont les dimensions importantes de 2 x 2,30 m suggèrent qu'elle a été utilisée pour l'extinction de la chaux vive. Cette fosse fait écho à une seconde cuve à chaux située 12 m plus à l'ouest, mais de dimensions plus modestes, qui avait été mise au jour en 2005³¹.

31 Chroniques des fouilles archéologiques 2005, BPA 47, 2005, p. 96-97.



Enfin, le complément de fouille effectué au mois de décembre dans la partie orientale a permis de dégager l'arase de murs maçonnés (M 48, M 50) qui s'alignent parfaitement sur les maçonneries documentées par L. Bosset en 1946. Le plan du bâtiment s'étendant vers l'est prend alors une autre dimension (fig. 54).

Fig. 53

2013.08. Insula 15. Pas moins de quatre foyers successifs se superposent dans l'angle oriental du local L 1.



Fig. 54

2013.08. Insula 15. État 4, plan élargi des vestiges mis au jour en 2013, 1980 et 1946.



**État 5** (fig. 55)

Installations artisanales tardives (dès 250 ap. J.-C.)

Associées à la dernière phase d'occupation conservée et datées du milieu du III^e s. ap. J.-C., d'ultimes installations ont été mises en évidence dans l'emprise méridionale du bâtiment maçonné. Elles font une nouvelle fois écho à des activités artisanales mais fort différentes de celles évoquées jusqu'à présent.

Ces structures qui recourent les niveaux antérieurs presque jusqu'au terrain naturel, se concentrent à proximité du mur de façade donnant sur la rue. Dans l'emprise du couloir L 6, la fosse St 20 avait déjà été en grande partie excavée lors des fouilles de 1946 mais n'avait visiblement pas été repérée comme telle. Les grands bois retrouvés en fond de fouille par L. Bosset se trouvaient sans doute au fond de cette fosse (cf. fig. 30). De forme ovale allongée, elle atteint des dimensions restituées de 2 x 3,85 m et une profondeur de plus de 1,30 m. N'ayant que très peu de détails la concernant, nous porterons notre attention sur la deuxième fosse St 32 qui se trouve dans l'angle sud-ouest de l'avant-cour L 2. Cette structure s'appuie contre le mur occidental M6 / M 12 dont elle a partiellement provoqué l'affaissement des fondations. De forme quadrangulaire au sommet (4,75 x 2,50 m), elle présente à sa base trois compartiments internes contigus dont le fond plat et les parois rectilignes semblent indiquer qu'ils étaient à l'origine cuvelés de planche en bois (fig. 56). À proximité, une quatrième fosse à compartiment, St 55, dont l'insertion stratigraphique n'est pas certaine, a livré au fond un fragment de planche en bois qui aurait pu appartenir à ce type de planchéage. La pré-

sence d'un cuvelage suggère que ces structures avaient été destinées à des activités nécessitant un apport d'eau important, comme la tannerie, le foulage de la laine, ou encore la teinture de tissu. Le comblement de ces structures a été rapide; il a livré un mobilier archéologique relativement riche dont l'étude fournira peut-être quelques pistes pour l'identification de ces aménagements.

Le puits St 44, découvert à proximité immédiate, fournissait vraisemblablement l'eau nécessaire à ces activités. D'une profondeur relativement modeste (maximum 2,86 m), ce puits a été largement récupéré dans sa partie supérieure. La couronne de moellons de calcaire jaune, conservée sur une hauteur d'environ 0,60 m, est en effet apparue à une profondeur de 1,20 m (fig. 57).

**Fig. 56**

2013.08. Insula 15. La fonction de ces fosses à compartiments liées reste pour l'heure hypothétique. Elles pourraient être en relation avec des activités de tannerie, de foulage de la laine ou de teinture de tissu nécessitant des cuves en bois. Ce type de planchéage est en effet attesté par une planche en bois conservée au fond de la structure St 55 (à dr.).

Fig. 57

2013.08. Insula 15. Coupe à travers le puits St 44, vue vers l'est.



Fig. 58
2013.08. Insula 15. La cuve en bois du puits est encore en très bon état de conservation.

Le fond de ce puits, qui se situe à peine au-dessous du sommet du terrain naturel (altitude de 445,64 m), était aménagé avec un cuvelage en bois sans fond de 0,80 m de côté, exceptionnellement bien préservé (fig. 58). Celui-ci est constitué de planches d'une largeur de 30 cm et épaisses

de 4 à 6 cm, assemblées les unes aux autres par un système de queues d'aronde (fig. 59). Encore parfaitement jointives, elles étaient posées sur leur tranche, les unes sur les autres. Cinq assises encore en place (la dernière étant la moins bien préservée), permettent de restituer une hauteur minimale d'environ 1,50 m pour le caisson en bois. La fosse d'implantation, d'un diamètre de près de 2 m, était comblée de moellons de calcaire jaune et de boulets. Le remplissage inférieur du puits, plutôt pauvre en mobilier, a notamment livré deux récipients en céramique complets mais très fragmentés, plusieurs fragments d'un récipient en bronze (inv. 13/16001-01), ainsi que des débris de lattes en bois et un fragment brûlé de poteau avec un gros tenon vers l'extrémité conservée (inv. 13/16001-02) qui pourrait avoir constitué l'axe horizontal de la potence. Enfin, le portique est traversé diagonalement par une fosse rectiligne aux parois et au fond plat (St 27) qui semble s'orienter directement vers le puits. Il pourrait s'agir de la trace d'un canal récupéré en lien direct avec le puits.

On assiste également à une réoccupation du local excavé L 1, qui après avoir été remblayé sur une vingtaine de centimètres par des matériaux de démolition provenant d'un hypocauste – fragments de *suspensura*, fiches métalliques en T de *tubuli*, pilettes, galets, graviers, nodules de mortier blanc et rose – a visiblement servi de lieu de passage, peut-être entre les fosses et l'arrière du bâtiment, comme l'indique sa surface fortement



Fig. 59
2013.08. Insula 15. Les planches étaient encore parfaitement jointives grâce au système d'emboîtement par queues d'aronde et encoches.

piétinée. Il est délicat de localiser l'hypocauste qui a été démantelé; rappelons toutefois que les fouilles de 1948 un peu plus au nord, et celles de 1980 ont toutes deux livrés des vestiges de pièces chauffées (fig. 28).

L'excellent état de conservation des bois a permis de réaliser des analyses dendrochronologiques qui ont fourni une date extrêmement précise remontant à l'automne/hiver 250/251 ap. J.-C. pour l'abattage des arbres et par conséquent pour la construction de la cuve. L'étude a en outre montré que le débitage de ces bois a été effectué par fendage radial sur au moins deux chênes ayant atteint 150 ans, et que plusieurs séries de madriers avaient été débitées dans les mêmes planches (fig. 60)³². Ces datations qui touchent une époque relativement tardive de l'occupation d'*Aventicum* sont précieuses. De manière générale, il est en effet plutôt rare de mettre au jour des témoins d'activités artisanales aussi précisément datés qui, de plus, se placent au plus tôt au milieu du III^e s. ap. J.-C.

Habitat et activités artisanales variées

En conclusion, la fouille de ce secteur de l'*insula* 15 a non seulement permis de remonter aux origines de la ville romaine, c'est-à-dire à la mise en place du plan orthogonal en *insulae* et du découpage parcellaire à l'intérieur même du quartier, mais elle y a également mis en évidence diverses activités artisanales.

Pratiquées au niveau de la sphère privée ou sur le domaine public, celles-ci ont sans doute été favorisées par une situation en bordure d'une voie importante et par la proximité du *forum*. Les nombreuses meules à bras et une concentration de graines attribuées à la première période d'occupation augustéenne évoquent notamment



le domaine de la boulangerie; la métallurgie se manifeste par plusieurs fragments de creusets, de moules en argile (fig. 61) et par des accumulations de battitures; le travail des textiles ou des peaux pourra sans doute être mis en évidence par l'étude des fosses cuvelées; enfin, l'exploitation des matières dures animales est attestée par de nombreux déchets et ébauches liés à la fabrication d'objets en os et en bois de cerf (fig. 62), ainsi que par de nombreuses cornes sciées de bovidés et de caprinés, rejets caractéristiques de la corneterie, une activité nécessitant par ailleurs des structures de chauffe pour ramollir et dérouler la corne afin de la travailler (fig. 63).

Fig. 60

2013.08. *Insula* 15. L'analyse des madriers en chêne a montré qu'ils avaient été débités dans des mêmes planches de cœur pour certains (nos 101, 104, 204, et 201). Les autres proviennent de planches débitées sur dosse, c'est-à-dire juste au-dessus de la planche de cœur (nos 102, 103, 202, 203, 251).

A. Schenk



Fig. 61

2013.08. *Insula* 15. Fragment de moule en argile (inv. 13/16040-02) et creuset en terre cuite (inv. 13/16040-01) témoignant d'activités de métallurgie.

³² Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon (Jean Tercier, Jean-Pierre Hurni, Christian Orcel), rapport LRD14/R6985.

Fig. 62

2013.08. Insula 15.
La fabrication d'objets en os, par débitage, facettage et tournage, est attestée par plusieurs ébauches et déchets d'os.



Fig. 63

2013.08. Insula 15. Le travail de la corne laisse des déchets caractéristiques tels que des extrémités et des tronçons de chevilles osseuses sciées.



2013.09 – Rue du Pavé / palais de *Derrière la Tour*

Habitat

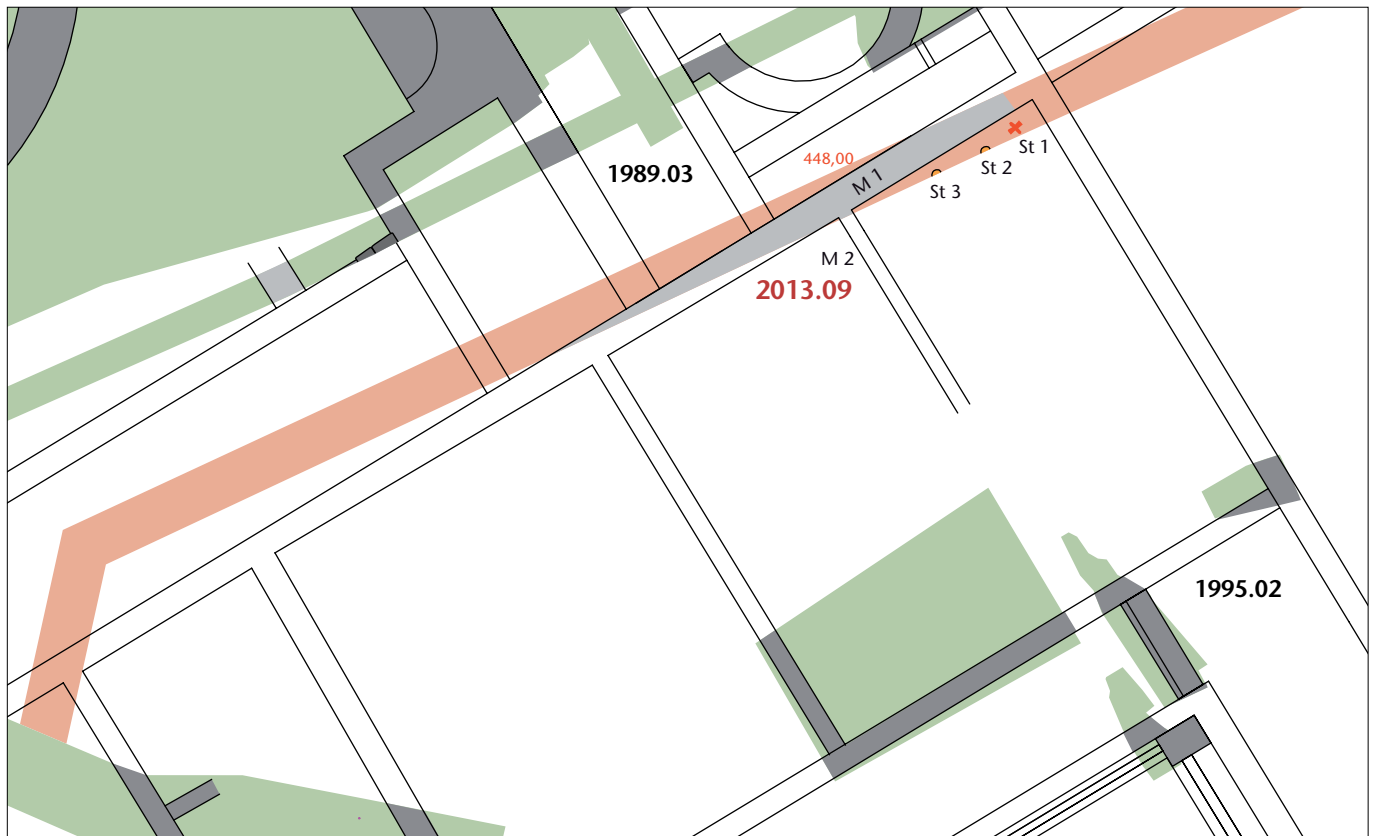
Fouille en tranchée. 4-5 novembre 2013.

Ensembles MRA: 13/15887-15889: céramique, métal, architecture.

Investigations et documentation: L. Francey, H. Amoroso.

Inventaire et étude du mobilier: D. Castella (céramique), A. Duvauchelle (métal).

CN 1185, 569 795 /192543
 Altitude 449 m
 Rue du Pavé
 Palais de *Derrière la Tour*
 Parcelles 503 (rue du Pavé)
 et 2329
 Carrés K-L 10-11



Le raccordement au réseau de chauffage à distance d'un immeuble locatif en construction dans une parcelle située en contrebas de la rue du Pavé (n° 2329), a donné lieu à quelques compléments de relevés dans l'emprise du complexe architectural du palais de *Derrière la Tour* (fig. 7 et 64). Entièrement explorée en 1989, la parcelle elle-même n'a livré aucun nouveau vestige. Une partie des maçonneries qui avaient alors été documentées ont toutefois été partiellement détruites pour l'implantation du nouveau bâtiment.

La tranchée ouverte dans la rue du Pavé (parcelle n° 503) a par contre permis d'observer localement la trace de deux murs en grande partie récupérés (fig. 65). L'un d'eux correspond au mur arrière de la grande galerie-portique qui courait en façade nord de la demeure occidentale du palais (M 1). Perpendiculaire à celui-ci, le second mur délimitait deux des locaux du corps principal de l'édifice (M 2). Deux petites fosses circulaires, ou trous de poteaux, étaient implantées dans le remblai de nivellement de l'une de ces pièces; partiellement rubéfié en surface, celui-ci portait la trace de morceaux de bois calcinés disposés

en croix, associés à un foyer contemporain d'une phase de chantier.

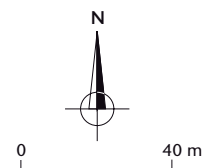
Le rare mobilier archéologique de cette intervention comprend quatre objets métalliques en bronze et en plomb dont deux pièces de quincaillerie en fer (une fiche en T et un clou). S'y ajoutent quelques rares tessons de céramique des I^{er} et II^e s. ap. J.-C.

P. Blanc



Fig. 64

2013.09. Rue du Pavé / palais de *Derrière la Tour*. Plan de situation des maçonneries documentées en 2013.



orange fouilles 2013
 vert fouilles avant 2013

Fig. 65

2013.09. Rue du Pavé / palais de *Derrière la Tour*. Les murs M 1 et M 2 sont en partie récupérés.

Abréviations

AAS

Annuaire d'archéologie suisse, Bâle.

BPA

Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAR

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

MRA

Musée romain d'Avenches.

NMI

Nombre minimum d'individus.

SMRA

Site et musée Romains d'Avenches.

Crédit des illustrations

Sauf mention contraire, les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs du Site et du Musée romains d'Avenches (SMRA) et/ou sont déposées aux archives du Musée romain.

Plans

H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk, SMRA.

Photos

H. Amoroso, P. Blanc, L. Francey, A. Schenk, A. Schneider, SMRA.

Dessins d'objets

Ph. Bürlì, L. Francey, SMRA.

Fig. 5

Photo Swisstopo.

Fig. 19, 20

Photos Archeodunum SA / Archéologie cantonale.